



Photo AFP

L'ultimatum de Mittal expire le 1^{er} décembre

Dans un pays où l'on compte désormais mille cinq cents chômeurs de plus chaque jour, tous les regards sont tournés vers le site d'ArcelorMittal, à Florange (Moselle). Cette affaire qui met des milliers d'emplois en péril (sous-traitants compris), a pris une dimension nationale. Au moment où nous bouclons ce journal, ce mardi 27 novembre en soirée, le P-DG du groupe, Lakshmi Mittal, est reçu par François Hollande, à l'Élysée. Le 1^{er} octobre dernier, ArcelorMittal avait annoncé sa volonté de fermer une partie du site de Florange, la filière liquide (la production d'acier brut à partir de minerai de fer et de charbon, où travaillent environ 650 personnes). Il avait alors laissé soixante jours au gouvernement pour trouver un repreneur pour les installations en sursis, auxquelles il avait ajouté la cokerie (cuisson du charbon). Ce délai expire donc le 1^{er} décembre. Or le gouvernement a annoncé la semaine dernière avoir reçu deux offres, mais seulement pour l'intégralité du site, donc y compris le laminier à chaud (transformation des grosses plaques d'acier, les brames, en rouleaux de tôle plus fine), et les lignes de traitement et de finition de l'acier. Face au refus d'ArcelorMittal d'élargir le périmètre de la vente, le gouvernement a brandi la semaine dernière la menace d'une nationalisation temporaire. Une prise de contrôle par l'État serait « respectueuse de l'État de droit français et européen », a déclaré le 26 novembre le ministre Arnaud Montebourg. Notre correspondant sur place a recueilli les réactions de plusieurs syndicalistes.

Y. L.

Des militants syndicaux réagissent à l'annonce par le gouvernement de la possible "nationalisation temporaire" du site d'ArcelorMittal à Florange (Moselle). Le gouvernement tiendra-t-il tête à l'ultimatum de Mittal, qui menace de fermer purement et simplement le site ? Des milliers d'emplois sont en jeu.

'La nationalisation d'ArcelorMittal, à Florange, doit servir à garantir les emplois'

WALTER BROCCOLI,
secrétaire général du syndicat FO
de Florange

« Les ouvriers s'inquiètent : qu'est-ce qu'on va faire, qu'est-ce qu'on va devenir ? Si les hauts-fourneaux ferment, le reste suivra, et on passera de 2 800 salariés à 800. C'est un bras de fer : ou Mittal fait marche arrière ou le gouvernement nationalise. Nous, à FO, nous sommes pour la nationalisation. Depuis le début, FO l'a réclamée. Ainsi, on peut sauver les emplois. Ma surprise, c'est que les élus soient d'accord, et cela me conforte. On dit au gouvernement : ne cédez pas, nationalisez ! »

JACQUES BIDARD,
responsable CGT
pour le groupe ArcelorMittal France

« Face à la destruction, quels moyens se donne-t-on ? Par rapport aux déclarations gouvernementales, on ne va pas faire la fine bouche : on est pour la nationalisation. La question est sur la table et on la soutient. Si on ne trouve pas de solution, on va fermer. Si on échoue, les travailleurs vont prendre une claque. La nationalisation, c'est un choix politique qui doit servir à garantir les emplois. »

YVES FABBRI,
secrétaire général du syndicat CGT
de Florange

« La nationalisation, même temporaire, c'est bon. Il faut foncer ! La nationalisation permettra d'une part de protéger nos hauts-fourneaux, et ensuite tout ce qui est organisation de la production, que ce soit pour le chaud ou le froid, et, d'autre part, de maintenir les emplois, les compétences et de réaliser les investissements nécessaires. »

FRANÇOIS LOPERA, délégué CGT :

« Montebourg s'est prononcé pour la nationalisation ; j'espère que Hollande le suivra. Si Mittal n'est pas d'accord, qu'on nationalise Florange. C'est le moyen pour défendre le maintien de tous les emplois. »

Propos recueillis par Albert DAL POZZOLO,
le 27 novembre en journée ■

Une lettre ouverte aux députés et aux sénateurs de Moselle

En Moselle, le POI, avec des élus, des militants du PS, du PCF, des syndicalistes, avait pris l'initiative d'une lettre ouverte aux députés et aux sénateurs du département, qui a recueilli à ce jour près de 1 000 signatures.

« Repreneur ou pas, qui peut empêcher que le 1^{er} décembre des milliers de travailleurs ne restent sur le carreau ? Si quelqu'un peut le faire, c'est bien le gouvernement. Il peut le faire, en se portant garant du maintien de tous les emplois sur place et du redémarrage des hauts-fourneaux (...). Messieurs les députés, les sénateurs et les maires, vous ne pouvez pas vous dérober : vous devez vous prononcer pour que le gouvernement se porte garant du maintien du site de Florange dans sa totalité et de tous les emplois sur place !

La population vous le demande expressément face à la catastrophe imminente ! Prenez la tête d'une délégation de la population auprès du gouvernement ! »

1^{er} déc. 2012 - Paris
**Conférence
pour l'UNITÉ
et la RÉSISTANCE**

Dans notre prochain numéro

Le 1^{er} décembre, se tiendra à Paris une conférence nationale « pour l'unité et la résistance », appelée par 413 militants ouvriers de toutes tendances.

Ils proposent de discuter des voies et des moyens :

« Pour l'abrogation du TSCG de Merkel-Sarkozy-Hollande ;
— pour aider à réaliser l'unité contre toutes les mesures d'austérité prises par le gouvernement Hollande-Ayrault et sa majorité parlementaire (souvent soutenus par des députés de l'UMP) ;
— contre toute forme de compromis historique remettant en cause l'indispensable indépendance des organisations syndicales et cherchant à en faire une courroie de transmission de l'Union européenne et du gouvernement ;
— pour en finir avec la dictature de la troïka (FMI, Banque centrale et Commission européenne). »

Nous rendrons compte des décisions de cette conférence ouvrière dans notre prochain numéro.

Education nationale

François Hollande annonce le 20 novembre l'étalement de la réforme des rythmes scolaires sur deux ans

Nous donnons la parole à des élus, des enseignants et des syndicalistes qui en expliquent l'enjeu et les conséquences.

Laurence Fayard

S'exprimant au lendemain de l'annonce par le président de la République de l'étalement de la réforme des rythmes scolaires sur deux ans, le ministre de l'Éducation nationale, Vincent Peillon, affirmait : « *Le souhait du président de la République, du Premier ministre est que l'on laisse le maximum de place à l'autonomie locale, à la décision prise avec le conseil d'école (...).* Nous n'interdirons pas de faire différemment. Au contraire, nous

encouragerons à faire différemment. »

En s'appliquant dès la rentrée 2013 dans certaines communes, cette réforme engendrerait les pires inégalités de traitement d'une école à l'autre et constituerait l'une des pièces maîtresses de la mise en œuvre de l'acte III de la décentralisation et de la balkanisation de la République. Elle s'inscrit — comme les projets d'abandonner aux régions l'orientation scolaire et la carte des formations professionnelles — dans l'objectif récemment réaffirmé

par le gouvernement de réduire les déficits publics en opérant pour dix milliards supplémentaires de coupes claires dans les services publics. Enfants, enseignants, élus, personnels territoriaux, tous sont concernés.

Mais voilà, en déclarant à l'adresse des organisations syndicales : « *On ne peut pas faire sans vous, on ne peut pas faire sans les parents d'élèves, on ne peut pas faire sans les collectivités territoriales* », le Premier ministre, Jean-Marc Ayrault, souligne à nouveau la dif-

ficulté du gouvernement à avancer dans la réalisation du consensus avec les personnels et leurs organisations, et avec les élus. Rien n'est joué.

Les articles que nous publions dans ces pages permettent d'affirmer que c'est maintenant qu'il est possible de bloquer ce projet de dislocation de l'École de la République.

Ces questions seront sans aucun doute débattues lors de la conférence nationale pour l'unité du 1^{er} décembre. ■



La parole à...

Jacky Lüdi,
instituteur et maire
de Millery (Côte-d'Or)

“Cette réforme met dangereusement en péril la stricte séparation du scolaire et du périscolaire”

Vous êtes maire de Millery. Que pensez-vous de la réforme des rythmes scolaires ?

En tant que maire, depuis six ans, d'une commune rurale d'un peu plus de 400 habitants, je refuse tout ce projet relatif aux rythmes scolaires. Alors même que l'État nous impose de nouvelles exigences de réduction des dépenses publiques, il est aberrant d'imposer à ces mêmes collectivités locales un surcoût lié à une pseudo-amélioration des conditions de l'enseignement. Ma commune ne dispose plus d'école, mais je n'ose imaginer les retombées inévitables sur le budget communal pour faire face aux nouvelles charges financières qu'imposerait la réforme Peillon, en augmentant le coût des frais de scolarisation que nous réglons aux communes voisines accueillant nos nombreux enfants scolarisés tant dans les écoles publiques maternelles qu'élémentaires.

Et qu'en pense l'enseignant que vous êtes aussi ?

Instituteur, devenu professeur des écoles, depuis trente-cinq années, je suis scandalisé par le projet de loi, qui porterait mieux le nom de contre-réforme, sur les rythmes scolaires.

Ce projet met dangereusement en péril la stricte séparation du scolaire et du périscolaire, conduisant à une véritable mise sous tutelle des enseignants par les collectivités locales, voire diverses associations, à la faveur de la mise en place des « projets éducatifs locaux ». Les enseignants perdraient ainsi leur statut de fonctionnaires d'État. Mais n'est-ce pas là, justement, l'un des buts recherchés ?

Peillon a annoncé que « les enseignants accepteront, sans doute, de travailler une demi-journée supplémentaire sans être payés davantage »...

Je reste résolument opposé à une augmentation du temps de travail des enseignants en généralisant, par exemple, le travail le mercredi matin et bien souvent aussi l'après-midi. Il est totalement inacceptable de travailler plus pour gagner moins ; il est tout autant de vouloir aggraver l'annualisation du temps de tra-

vail. Pour rappel, nous avons perdu 12 % de pouvoir d'achat depuis l'année 2000 et nous ne pouvons pas vivre décemment en nous contentant des joies que nous procure notre métier.

Lorsque le ministre Peillon déclare : « *Les gens qui choisissent ce métier ne le choisissent pas d'abord pour l'argent, mais il serait digne de les payer mieux si nous en avions les moyens...* », et qu'il ajoute : « *Dans ce moment budgétaire que nous vivons, nous leur demandons de revenir une demi-journée de plus sans les payer* », je reste, comme de très nombreux collègues, scandalisé par de tels propos provocateurs.

Le gouvernement prétend que c'est au nom de la réussite des élèves...

La réussite des élèves passe avant tout pour moi par le rétablissement des dizaines de milliers de postes d'enseignant supprimés (en particulier, les titulaires remplaçants, les Rased [1]) et non par une contre-réforme des rythmes scolaires qui voit le temps d'enseignement auprès des élèves diminuer, alors que, dans le même temps, celui desdits enseignants augmente encore.

Je refuse ce « toujours plus d'austérité » au nom de la « dictature de la dette » qui sacrifie les dépenses publiques, les salaires et le pouvoir d'achat pour réduire un endettement public dont les salariés ne sont pas responsables.

Mais Hollande n'a-t-il pas donné deux ans aux communes ?

Après les annonces du président de la République au congrès des maires, laissant toute latitude aux communes quant à l'application de la réforme, je vois pointer le spectre d'une école territorialisée (communes riches « contre » communes pauvres) en lieu et place de l'École publique laïque dans la République une et indivisible.

Interview réalisée le 25 novembre par Dominique GROS ■

(1) Réseaux d'aides spécialisées aux élèves en difficulté.

ÉDITORIAL

Tout se concentre sur une question

Daniel Gluckstein,
secrétaire national du POI

Au 1^{er} décembre expire l'ultimatum lancé par Arce-lorMittal : passée cette date, si le gouvernement n'a pas trouvé un repreneur, la filière chaude du site — notamment les hauts-fourneaux — sera fermée. 629 emplois directs seraient ainsi liquidés, sans compter les intérimaires et les sous-traitants !

C'est dans ce contexte que le ministre Montebourg s'est prononcé pour une « *nationalisation transitoire* », le temps de trouver un repreneur.

Deux semaines plus tôt, pourtant, le gouvernement auquel appartient Montebourg avait lancé son « pacte de compétitivité » inspiré du rapport Gallois, tout entier orienté sur la baisse du coût du travail et l'association des syndicats à la mise en place de la flexibilité. Le journal *Les Echos* s'étonne des propos de Montebourg et leur oppose ce rapport Gallois « *salué à droite comme à gauche* », un rapport qui « *cite une vingtaine de pistes pour redresser notre compétitivité* », mais dans lequel on chercherait « *en vain le mot "nationalisation"* ».

Alors, de quoi s'agit-il ?

S'agit-il de répondre à cette attente d'un sidérurgiste cité par l'AFP : « *Les propos de Montebourg ne sont pour l'instant que des effets d'annonce. Tant qu'on ne me dira pas qu'on va retravailler, je n'y croirai pas* » ? S'agit-il par conséquent de garantir le maintien de tous les emplois sur Florange et plus généralement pour les 20 000 salariés du groupe en France ? S'agit-il à cet effet de se soustraire aux diktats de l'Union européenne en procédant à une véritable nationalisation, sans indemnité ni rachat, garantissant l'emploi de tous ?

Ou bien s'agit-il de suivre les responsables politiques de l'UMP, du PS, du PCF, des Verts de la région, qui, dans une lettre commune à François Hollande, apportent leur soutien à Montebourg en précisant : « *Nous réaffirmons notre détermination à appliquer les conclusions du rapport Faure commandé par le gouvernement* » ? Rappelons que le rapport Faure met comme condition pour la reprise du site que celui-ci puisse « *atteindre une meilleure rentabilité* ». On sait à quoi cette exigence de « *meilleure rentabilité* » a conduit à PSA, à Petroplus, à Doux, à Sanofi : à des milliers de suppressions d'emplois.

Alors, de quoi s'agit-il ? Nul doute que la réponse à cette question sera donnée dans les prochains jours.

Pour ce qui les concerne, les comités du POI du bassin sidérurgique mènent campagne depuis des années pour la renationalisation.

Le POI ne varie pas : nous sommes pour la réquisition, sans indemnité ni rachat, de la filière sidérurgique. Mais nous n'en faisons pas une condition. Quelle que soit la forme retenue, le POI soutiendra, comme il l'a toujours fait, tout ce qui contribuera à forger l'unité sur une exigence : maintien du site et de tous les emplois !

Alors, si c'est de cela qu'il s'agit, d'une vraie nationalisation garantissant le maintien de tous les emplois et de tous les sites, sans crainte de déroger aux normes de l'Union européenne et du FMI, il n'y a qu'un mot à dire : **chiche !**

ÉCLAIRAGE

Étalement de la réforme sur deux ans

Signification, et conséquences

Le 20 novembre, devant le congrès des maires, François Hollande a annoncé l'étalement de la réforme des rythmes scolaires sur deux ans, en 2013 et 2014.

Selon Vincent Peillon, invité sur France Info, c'est une décision « *courageuse (...)* et sage » et il ajoute : « *Vous ne faites pas une réforme contre les gens, vous ne faites pas une réforme de l'école contre les professeurs, vous ne faites pas une réforme de l'école contre les collectivités locales.* » Tel est bien en effet le problème du gouvernement. D'après le ministre, « *il faut qu'il y ait une entente, une compréhension, une façon d'avancer qui n'oppose pas les uns et les autres, mais qui essaye de les rassembler* ». Autrement dit, il faudrait le consensus. En réponse, les responsables du SE-UNSA ont jugé bon de saluer le « *pragmatisme* » de la décision de Hollande et demandé que « *la mise en œuvre de ce choix soit déclinée de façon opérationnelle et concertée avec l'ensemble des partenaires* ».

Il n'en reste pas moins qu'à ce jour, le ministre ne peut pas se prévaloir d'un consensus.

Mais, en fait de « *pragmatisme* », la décision prise par Hollande constituerait, si elle était appliquée, un éclatement généralisé de l'École républicaine dès la rentrée 2013. La décision des collectivités locales d'en rester provisoirement à la semaine de quatre jours ou de passer, dès 2013, à quatre jours et demi instaurerait une inégalité de traitement entre les élèves, les communes, les enseignants et les personnels territoriaux.

Nicole FISHER ■

Ce que contient le projet du ministre Peillon sur les rythmes scolaires

Le ministre Peillon a déclaré vouloir "laisser le maximum à l'autonomie locale" avec sa réforme des rythmes scolaires et substituer à l'institution scolaire le "projet éducatif local", plaçant l'école et les enseignants entre les mains des collectivités locales et du monde économique et associatif. Nous revenons sur deux aspects de son projet.

Correspondant

LA 24^e HEURE HEBDOMADAIRE DÉTERMINÉE LOCALEMENT

Pour la première fois, une forme de mise sous tutelle des collectivités territoriales serait introduite dans les obligations de service des professeurs des écoles. Ces obligations de service, qui définissent ce que font les enseignants dans les écoles et l'organisation de leurs heures, sont aujourd'hui déterminées exclusivement par l'Education nationale. Avec la réforme Peillon, en plus de leurs 23 heures hebdomadaires d'enseignement — contre 24 heures d'enseignement dues aux élèves actuellement —, les enseignants du premier degré devraient effectuer avec les enfants une heure hebdomadaire « flottante » dont l'organisation (quatre fois un quart d'heure ou deux fois une demi-heure, ou encore une fois une heure par semaine), le fonctionnement et le contenu seraient déterminés dans le cadre du projet éducatif local que le ministre veut inscrire dans la loi. Ainsi, par cette 24^e heure (qui n'est pas une heure d'enseignement), les obligations de service des enseignants ne seraient plus déterminées nationalement par l'Education nationale, mais fluctueraient en fonction des besoins et des décisions politiques prises par les collectivités locales. Les enseignants se retrouveraient ainsi « prêtés » par l'Education nationale aux collectivités locales. Ce serait une grave remise en cause de l'égalité des droits des enfants devant l'instruction, qui est liée à l'existence de programmes nationaux, garantis par le statut national de fonctionnaire d'Etat des enseignants.

Les syndicats parisiens SNUipp-FSU, Snudi-FO, SE-Unsa et Sud Education se prononcent pour l'abandon du projet ministériel sur les rythmes scolaires

« Les syndicats SNUipp-FSU, Snudi-FO, SE-Unsa et Sud Education affirment leur opposition au projet ministériel de réforme des rythmes scolaires et réclament son abandon. Le projet ministériel n'est pas acceptable. Il dégrade les conditions de travail et d'emploi de tous les personnels. Il ne comporte aucune amélioration des conditions d'apprentissage des élèves et n'améliorera pas leur réussite scolaire.

Par ailleurs, ils rappellent que les obligations de service des enseignants doivent rester sous la seule responsabilité de l'Etat. D'autre part, ils demandent que les professeurs de la Ville de Paris (PVP) continuent à intervenir sur le temps scolaire.

Aucune modification de l'organisation de la semaine scolaire ne doit être mise en place par la mairie de Paris à la rentrée 2013.

Les syndicats SNUipp-FSU, Snudi-FO, SE-Unsa et Sud Education appellent les personnels à se rassembler en assemblée générale dans les arrondissements et à l'assemblée générale parisienne du mardi 11 décembre, à 17 h 30 à la Bourse du travail, pour décider des modalités d'actions afin de leur permettre d'être enfin entendus (vendredi 23 novembre 2012). »

Le ministre présentait sa réforme le 11 octobre.



Photo AFP

C'est ce que confirme d'ailleurs le ministre Peillon en déclarant que « ce temps laissé dans la journée ne devra pas être cannibalisé par l'institution scolaire » !

LA "DÉSACRALISATION" DE LA CLASSE

Le 12 novembre, le ministre a annoncé aux organisations syndicales son projet d'inscrire dans la loi d'orientation sur l'école la signature de conventions tripartites sur l'utilisation des locaux scolaires entre établissements scolaires, Education nationale et collectivités locales. Cette décision bouleverserait profondément le fonctionnement des écoles, et aboutirait inévitablement à ce que les salles de classes qui sont aujourd'hui réservées à l'enseignement se transforment en salles d'activités diverses (scolaires, périscolaires...). Un enseignant, délégué à la conférence du 1^{er} décembre, explique : « Dans mon école où il y a 305 élèves inscrits, moins de cinquante restent actuellement au centre de loisirs le mercredi

après-midi. S'il y a classe pour les 305 le mercredi matin, et suppression d'une heure de classe chaque jour, il va nécessairement y avoir beaucoup plus d'enfants qui vont rester à la cantine le midi et aux activités périscolaires chaque jour. Or, comme dans de nombreuses écoles, il y a déjà des problèmes de locaux. Et là, on en revient au projet éducatif local et à la convention tripartite. L'ensemble des locaux scolaires — qui sont aujourd'hui placés sous la responsabilité unique du directeur d'école, seul habilité à en autoriser ou non l'utilisation — ferait l'objet d'une répartition. Ce qui aboutirait nécessairement à la mise à disposition des salles de classes pour les activités périscolaires. Sans parler des multiples conflits que cela va inévitablement générer entre les différents "utilisateurs" des salles de classes, cette situation va être une source de confusion pour les élèves : la sacralisation de la classe, c'est la protection d'un lieu qui est réservé à la transmission des savoirs, donc à l'école. »

INTERVIEW

"Le mécontentement des collègues et des syndiqués est fort"

Une syndicaliste SNUipp-FSU, membre du bureau de la section départementale de son syndicat

Que penses-tu des dernières déclarations de Peillon sur les rythmes scolaires ?

Les collègues sont de plus en plus inquiets. Si, à l'arrivée de Peillon, beaucoup étaient prêts à revoir les choses, même à accepter les quatre jours et demi si ça permettait de finir la journée plus tôt, avec cinq heures pour les élèves, maintenant c'est terminé ! Ils comprennent que ce n'est pas une question de « rythmes scolaires », que, contrairement à ce que le gouvernement avait annoncé, il ne cherche pas l'intérêt des enfants. On voit bien qu'il s'agit de donner un autre rôle à l'école, un rôle de garde. Certains collègues n'ont pas toujours conscience de ce que signifie l'inscription des projets éducatifs locaux (PEL) dans la loi. Ils sont parfois incroyables quant au fait que les maires pourraient leur imposer des choses. Mais cela se précise : dans la grande ville du département, dirigée par le PS, les élus sont dans les starting-blocks, et ils veulent que la classe reprenne à 15 heures l'après-midi afin de faire des économies sur la prise

en charge des élèves lors du temps périscolaire. Les discours de Hollande et de Peillon devant les maires montrent qu'ils ne reculent pas. Ils veulent seulement donner une « prime de mérite » aux communes zélées qui appliqueront cela dès la rentrée 2013 !

Quelles sont les réactions dans ton syndicat ?

J'ai un peu le sentiment que nos dirigeants ne nous entendent pas ! Ils n'ont plus conscience de ce que faire classe veut dire : l'implication des enseignants auprès de leurs élèves, la fatigue liée au fait de faire classe et de préparer la classe. Les militants sont déboussolés, ils se sentent un peu seuls, sachant que le SGEN-CFDT et le SE-UNSA sont d'accord avec Peillon. Je suis inquiète, car j'ai le sentiment qu'il y a un risque réel de faire implorer le syndicat. Dans les discussions que nous avons entre nous, les camarades disent : « Il est hors de question de tout accepter sous prétexte qu'on a un gouvernement socialiste ! Si c'était Chatel qui avait fait ça, on aurait déjà été dans la rue ! »

Le mécontentement est fort et a déjà obligé les secrétaires nationaux à changer de ton. On est passé de « le président s'engage », qui était le titre du journal du syndicat à la mi-octobre, à « tout reste à faire » un mois après. Mais, au fur et à mesure des annonces successives de Peillon, on a l'impression qu'on en est à ne revendiquer qu'une compensation financière au coût qu'engendrerait le travail du mercredi. Peillon dit qu'il n'y aura pas de discussion sur l'augmentation du point d'indice avant 2014.

Nous n'avons plus eu d'augmentation depuis 2009. Beaucoup d'enseignants ont voté pour Hollande parce qu'ils ne voulaient plus de Sarkozy. On a autre chose à faire que d'accepter ce que propose Peillon : travailler plus pour gagner moins ! Si la question de la grève est posée, ce devrait être pour dire : non au travail le mercredi ! D'autres militants commencent à en parler. J'ai tenu une réunion d'information syndicale cette semaine où cette question a été discutée.

La manifestation des infirmières scolaires fait reculer le gouvernement



Photo DR

Plus de 1 500 infirmières de l'Education nationale — un cinquième du corps national — ont manifesté le jeudi 22 novembre à l'initiative du SNICS-FSU.

Chantal Chantoiseau, secrétaire académique du SNICS-FSU Paris, nous explique pourquoi.

Il s'agissait de revendiquer le maintien de la gouvernance et du pilotage de la santé à l'école par le ministère de l'Education nationale. Dès 2011, un rapport sur la médecine scolaire recommandait déjà de confier le pilotage aux agences régionales de santé (ARS). Lors des groupes de travail sur la refondation de l'école organisés par le nouveau ministre, on a quasiment empêché les infirmières de parler. Le 17 novembre sort un rapport de l'Assemblée nationale daté du 9 novembre recommandant ce transfert et proposant l'entrée des professionnels de santé de l'Education nationale dans un corps interministériel de l'Etat. Dans ce cadre, les missions des infirmières se seraient réduites à la mise en place des dépistages systématiques, notamment par classe d'âge. Cette mission incombait jusqu'à présent aux médecins. Les infirmières n'auraient plus la possibilité d'exercer leur mission d'accueil des élèves des collèges et des lycées au quotidien, pour quelque motif que ce soit ayant une incidence sur la santé ou la scolarité des enfants et des jeunes.

Dans la mesure où le nouveau ministre ne nous répondait pas sur le fait de savoir s'il conservait la gouvernance et le pilotage de la santé, nous avons lancé un appel à la mobilisation. Cet appel a été massivement suivi.

Le jour même de notre manifestation, M. Pierre Mancel, conseiller santé auprès du ministre délégué, M^{me} George Pau-Langevin, a reçu une délégation de notre syndicat. Il avait le mandat du ministère pour nous répondre que le projet de corps interministériel et le transfert de la gouvernance aux ARS étaient écartés, et que des négociations allaient être ouvertes sur une évolution renforcée de nos missions auprès des élèves.

Nous considérons que notre manifestation nous a permis d'être entendues.

Propos recueillis par Michèle Lepeuve

Informée de la tenue de la conférence du 1^{er} décembre, Chantal Chantoiseau a souligné qu'« effectivement il est très important de préserver l'indépendance des organisations syndicales et la défense des revendications des personnels, quel que soit le gouvernement ».

Le succès de la mobilisation des infirmières montre que ce point de vue est largement partagé.

Interview

Catherine Remermier, collectif national des conseillers d'orientation-psychologues du SNES

“Nous voulons garder le réseau des CIO dans l'Education nationale, garder notre statut et nos missions”

Quelle est la portée générale de la bataille des conseillers d'orientation-psychologues avec leurs organisations ?

Les dernières annonces du cabinet du ministre Peillon, disant qu'il n'y aurait plus rien concernant l'orientation dans la future loi pour la refondation de l'école et que tout serait traité dans la loi de décentralisation, en disent long sur son devenir. On voit bien que l'orientation devient essentiellement un moyen de régulation des politiques d'emploi des jeunes. L'orientation des élèves — qui se fait actuellement par l'intermédiaire des centres d'information et d'orientation (CIO) et des conseillers d'orientation-psychologues — serait ainsi sortie de l'Education nationale et placée à un niveau interministériel. Cela nous inquiète beaucoup. Pour nous, la réflexion des élèves sur leur orientation est une démarche éducative, elle s'inscrit dans les objectifs éducatifs de l'école. C'est une démarche qui aide les élèves à grandir et à développer leur esprit critique, leur réflexion, la compréhension du social. Cela fait partie des missions de l'Education nationale. En prenant cette décision, le ministre cherche à nous isoler.

Il prétend que le chômage des jeunes est lié au dysfonctionnement de l'Education nationale. Il n'y a aucune prise de distance vis-à-vis du rapport Gallois.

Ce qu'ils veulent, c'est supprimer les CIO. Ce n'est même pas une question de transfert. Mais ce que nous mesurons de plus en plus, c'est que les régions vont utiliser les personnels dans des espaces polyvalents, des espaces métiers, des cités des métiers... Dans cette situation, nos revendications demeurent plus que jamais. Ce que nous voulons, c'est préserver le réseau des CIO dans l'Education nationale. Nous voulons garder notre statut de conseillers d'orientation-psychologues, nos missions et continuer à travailler en amont à la prévention, comme nous le faisons aujourd'hui au sein des équipes éducatives et des CIO.

Cette mesure concernant les CIO et les conseillers d'orientation n'est-elle pas reliée à la politique d'ensemble du gouvernement, entre autres les 30 milliards de restrictions budgétaires supplémentaires d'ici à 2017 ?

Effectivement. Le ministère avait un autre choix. Il pouvait décider de garder les CIO et envisager une coordination entre le service public d'orientation Education nationale autour des CIO et les missions locales, Pôle emploi, etc. Il a choisi une position radicale : la suppression des CIO.

Vos revendications ne recourent-elles pas celles d'autres personnels, par exemple ceux de l'AFPA (1), qui étaient en grève et manifestation le 22 novembre ?

Oui, les personnels de l'AFPA sont confrontés à la casse de leur métier. On les empêche de continuer à faire tout le travail qu'ils faisaient auprès des usagers, un travail de qualité vraiment au service du public. C'est précisément pour cela que nous nous battons. Nous n'en voulons pas ni pour nous ni pour eux. Tout cela relève de la défense du service public. Dans la mise en place du projet gouvernemental de « service territorialisé d'orientation », toute une partie des missions et actions faites aujourd'hui par le service public seraient externalisées. Et l'idée, c'est d'accorder des labels à des organismes associatifs ou privés. Personne ne vérifiera la qualification des intervenants, et pourtant, ils pourront entrer dans les collèges et les lycées pour travailler sur



Manifestation en janvier 2012.

Photo DR

l'orientation. C'est inacceptable ! Il n'y a pas de meilleur label que le recrutement de fonctionnaires dans le service public, qui défend un travail ambitieux auprès des jeunes, et en particulier auprès des jeunes issus des milieux populaires. Donc, rien n'a changé par rapport aux conceptions globales des réformes précédentes.

L'intersyndicale formule la question de la grève en janvier et appelle à la poursuite de la mobilisation. N'est-ce pas un point d'appui pour l'ensemble des personnels ?

Oui. Tout d'abord, lors d'une semaine de mobilisation début décembre, nous appelons nos collègues à informer largement les enseignants, les parents, les élus, à faire signer la pétition intersyndicale et à adopter des motions dans les établissements. Il y aura interpellation des recteurs et des présidents de régions, des conférences de presse... Et se posera la question de la grève en janvier si le ministre ne renonce pas. Nos collègues enseignants ne sont pas d'accord pour que les conseillers d'orientation-psychologues soient moins souvent dans les établissements scolaires. Ils ne veulent pas prendre en charge les tâches que nous ne pourrions plus faire. Je pense qu'il faut faire converger les revendications des différents personnels dans l'Education nationale.

Finalement, derrière l'offensive contre l'orientation, il y a un débat très idéologique. Ce que l'on nous reproche à nous, conseillers d'orientation-psychologues, c'est de ne pas valoriser suffisamment l'entreprise. Mais notre rôle n'est-il pas de favoriser la découverte, la prise de conscience, la connaissance de ce que font ceux qui travaillent ? En fait, on nous reproche de ne pas diffuser uniquement le point de vue de l'employeur.

Comment apprécies-tu le front commun des syndicats SNES, FO, CGT et SUD dans cette bagarre ?

Cette unité est nécessaire, car les risques pour la profession, et plus globalement pour l'Education nationale, sont grands. Les propositions sur l'orientation sont en lien avec la question de la carte des formations professionnelles. En confiant l'élaboration de cette carte aux régions qui établiront des priorités, l'Etat se prive d'avoir une véritable politique de formation professionnelle et technologique, car vingt-six politiques régionales, cela n'a jamais fait une politique d'orientation nationale. C'est quand même bien un problème. Donc la bagarre à mener implique que nous soyons le plus possible réunis et que l'on se batte sur ces enjeux-là.

Propos recueillis par Laurence Fayard ■

(1) Association nationale pour la formation professionnelle des adultes.

Ville de Paris

Face à face entre les syndicats CGT et FO et les élus PS-PCF

Daniel Shapira

● D'un côté, les syndicats CGT et FO ont appelé les personnels de la Ville de Paris à la grève les 20 et 21 novembre, et à nouveau le 26 pour le syndicat FO. Les revendications sont claires. Elles portent sur les salaires et les déroulements de carrière, sur les postes, et la titularisation des emplois précaires. Au nom de la « rigueur », revendiquée et appliquée par le maire PS, Bertrand Delanoë, tout s'accumule contre les personnels : ainsi, le jour de carence s'applique sur la paie de novembre, des agents ont jusqu'à cinq jours de retenue de salaire qui se répercutent sur toute la feuille de paie (cotisations et durée de la retraite, congés, etc.) ; ainsi, une prime de fin d'année appelée « reliquats », est supprimée pour certaines catégories d'agents, qui perdent 300 à 400 euros !

● De l'autre côté, Delanoë refuse de répondre aux revendications et, pire, il envoie, mardi 20 novembre, les CRS déloger les grévistes en plusieurs endroits où ils étaient rassemblés.

Pourquoi cette violence de Delanoë contre les grévistes et leurs syndicats CGT et FO ? D'une part, il a reçu le soutien des syndicats CFDT et UNSA qui ont dénoncé la grève. Mais, de plus, ne puise-t-il pas de l'assurance dans l'appui ouvert qu'il a reçu du groupe du Front de gauche au Conseil de Paris ?

En effet, lors du débat mené en octobre au Conseil de Paris sur les



Les personnels de la Ville de Paris en manifestation le 21 novembre.

Photo DR

orientations budgétaires de la Ville, Ian Brossat (PCF, président du groupe Front de gauche), a déclaré : « Soit on considère que ce sont les politiques d'austérité qui nous permettront de sortir de la crise, soit on considère au contraire que ce qui nous permettra de sortir de la crise dans laquelle nous sommes, c'est une relance de l'activité. Ce budget répond à cette question, lorsqu'il fait le choix d'en rester à un niveau d'investissements élevé, voire d'augmenter encore notre

niveau d'investissements. » On ne peut dire plus clairement qu'il s'agit, pour le président du groupe Front de gauche, d'un bon budget !

Les 10, 11 et 12 décembre prochains, le Conseil de Paris a à son ordre du jour l'adoption du budget. Nul doute que le face-à-face entre les personnels et leurs syndicats CGT et FO d'une part, et la mairie d'autre part, va se reproduire à cette occasion. Que feront à ce moment-là les élus du Front de gauche ? ■

Politique

Lorsque la crise de l'UMP devient celle de l'Etat dans son ensemble

Gérard Bauvert

Au cœur de la crise de décomposition de l'UMP qui, sous diverses formes, a assuré la « continuité » de l'UDR puis du RPR, vient de franchir une nouvelle étape dont il est pratiquement avéré qu'elle sonne le glas du parti fondé par de Gaulle (en tout cas tel que nous l'avons connu), qui s'est identifié aux institutions réactionnaires de la Ve République depuis 1958. Rien ne sera plus comme avant. Au cours des décennies écoulées, même si la formule peut prêter à discussion, le régime de la Ve République avait toujours été qualifié, du temps où il avait des opposants (en tout cas officiels), d'« Etat-UDR » puis d'« Etat-RPR ».

Au moment où nous écrivons (mardi 27 novembre), François Fillon vient de constituer un nouveau groupe parlementaire. Ce qui, dans la forme comme dans le fond, correspond à un acte scissionniste qui peut marquer l'implosion générale (dont la date reste à préciser) d'un parti qui, au cours des décennies passées, a colonisé les principaux rouages de l'appareil d'Etat. On aurait tort de réduire les multiples rebondissements qui ont lieu (et ceux qui vont avoir lieu) à une haine farouche mettant aux prises des individus menés par une ambition féroce.

“Les cercles du capital ne cachent plus leurs craintes”

Celle-ci, naturellement, existe et joue son rôle. Mais l'origine de la décomposition de l'UMP est à rechercher dans la lente agonie d'un régime politique, celui de la Ve République, qui s'est trouvé confronté dès son origine — malgré le soutien éhonté des sommets des partis se réclamant du mouvement ouvrier et de la démocratie — à la résistance de la classe ouvrière et de ses organisations que l'appareil d'Etat n'a jamais réussi à intégrer.

La nécessité de s'adapter aux institutions supranationales de l'Union européenne, les coups de boutoir répétés de ces dernières pour modifier le système bâtard du bonapartisme français pour en faire un outil mieux adapté aux exigences du capital, ont agi comme un puissant facteur de déstabilisation générale, non seulement de l'UMP (ainsi que de tous les partis) mais également de l'appareil de l'Etat lui-même.

Les puissantes luttes de classe du prolétariat, le référendum de 2005 et ce qui a suivi ont, d'un certain

point de vue, pris dans un étau tous les partis, en particulier celui qui a été taillé dès l'origine comme le bras armé de l'Etat via les institutions gaullistes auxquelles il s'est identifié. Comme par un effet mécanique, la décomposition de l'UMP a nourri la dislocation de l'Etat bonapartiste (et réciproquement). Ce dernier endossait à son tour la crise profonde des institutions de l'Union européenne (elles-mêmes au bord de l'explosion et menaçant à leur tour d'emporter chacun et tous les protagonistes). C'est en ce sens que — par-delà les rebondissements — la crise de l'UMP résonne pour la classe dominante, pour la bourgeoisie, comme un avertissement de première importance. Les cercles du capital ne cachent plus — au-delà de leur exaspération — leur stupéfaction et leurs craintes. Derrière les appels au « cessez-le-feu », ces derniers comptent plus que jamais sur les dirigeants du PS pour endosser davantage encore la responsabilité de protéger l'essentiel. En sachant que l'implosion en cours de l'UMP, entraînant une déstabilisation générale, vient de rendre cette tâche encore bien plus compliquée. ■

Santé - Protection sociale

Point de vue

Les internes ont raison



Photo DR

“Leur combat est le nôtre, il a notre soutien”

Jean Markun

J'ai pris connaissance des articles parus dans le numéro 227 d'Informations ouvrières concernant la mobilisation des internes et les risques de la montée en puissance des mutuelles. Il y a peu paraissait dans le journal *Les Echos* un article nous précisant que le renforcement de la Mutualité était le bon moyen d'aboutir à la privatisation de la Sécurité sociale (sic). Le régime général a été instauré en 1945, à la suite de l'élan de solidarité qui a prévalu au moment de la Seconde Guerre mondiale ; à ce moment-là, déjà, les mutuelles « avaient fait la moue ».

Il est clair que notre protection sociale ou, pour moi, le régime minier ont été des garanties importantes pour notre santé.

Ces acquis n'ont cependant pas été le fruit d'une générosité patronale ou gouvernementale. Ce sont des acquis de la lutte, parfois très dure. Ce que dénoncent les internes au travers de leurs actions pour leurs conditions de travail, c'est bien, comme nous, la destruction d'un acquis fondamental issu de ce combat de classe ; en dénonçant les nouvelles dispositions concernant les mutuelles, ils dénoncent le fait que cela les rendrait dépendants de ces institutions.

« Les internes, futurs médecins, refusent d'être asservis aux mutuelles. »

« Ils refusent ce qu'ils appellent “une privatisation de la santé”. »

C'est réconfortant de constater que des jeunes comprennent ce risque et se battent pour conserver notre système de Sécurité sociale.

Dans les mines de fer, alors que nous avions la gratuité, le patronat a tenté, il y a quelques dizaines d'années, de nous introduire une mutuelle. Beaucoup de mineurs y ont été sensibles, nous indiquant à l'époque que cela leur permettrait d'accéder à une chambre individuelle ; ils y voyaient une bonne démarche, alors qu'ils étaient soignés gratuitement.

Nous nous sommes expliqués avec eux en leur indiquant qu'il s'agissait du « premier doigt dans l'engrenage », dont la finalité était la destruction de notre régime spécial !

Ils l'ont admis, peut-être pas en totalité, mais ils nous ont suivis !

Aujourd'hui, le régime minier est au bord de la destruction totale. Notre action a permis cependant de la retarder, et de récupérer des acquis vitaux. Mais les discussions sont en cours avec les représentants de Marisol Touraine, qui refuse d'abroger les décrets déjà adoptés par la droite et qui nous portent des coups durs.

Nous avons un degré de gratuité encore important, mais il ne correspond pas à ce que nous avions, ce qui nous a obligés à une première démarche d'adhésion à une mutuelle. Patronat et pouvoir y ont mis le temps, même si notre action a ralenti leurs prétentions, mais le cours des choses n'est pas stoppé.

Les nouvelles dispositions qui interviennent sont une menace pour les mineurs. Les internes ont raison ! Trois fois raison à ce niveau ; leur combat est le nôtre, il a notre soutien.

SÉCURITÉ SOCIALE > Premier résultat de la grève des internes

Le gouvernement renonce aux remboursements différenciés des consultations

Les mutuelles n'auraient finalement pas le droit de diminuer le remboursement des consultations médicales hors de leurs réseaux de soins, promet le ministre de la Santé, Marisol Touraine.



Photo DR

La proposition de loi 296, qui devait bouleverser, dans le silence, notre système de prise en charge, a d'ores et déjà du plomb dans l'aile.

Nicole Bernard

Informations ouvrières a expliqué, la semaine dernière, que la proposition de loi n° 296 concernant les mutuelles constituait une attaque frontale contre la Sécurité sociale.

Le président de la Mutualité française vient d'ailleurs de lever tous les doutes qui pourraient subsister en précisant : « Si un adhérent va chez un professionnel non affilié (au réseau de soins), il est toujours remboursé. Simplement, ce remboursement sera un peu meilleur s'il va chez un membre du réseau. » C'est clair et net.

Ce ne serait plus le conventionnement par la Sécurité sociale qui déclencherait le remboursement par la mutuelle, mais l'affiliation du médecin au réseau de l'assurance complémentaire, qu'elle soit une mutuelle ou une assurance privée.

C'est la raison pour laquelle les internes de Grenoble, dans leur lettre à leurs professeurs, écrivent : « Nous nous battons aujourd'hui pour qu'un système de santé à l'américaine ne fasse pas son entrée en France. »



Photo DR

Les internes en grève ont manifesté à nouveau le mardi 20 novembre jusqu'au ministère de la Santé, plus massivement encore que la semaine précédente.

Il faut le dire : cette proposition de loi, déposée par le chef de file des députés PS, Bruno Le Roux, et la quasi-totalité du groupe parlementaire, devait passer comme une lettre à la poste ! Hollande s'y était engagé au congrès de la Mutualité en octobre dernier. Personne n'était au courant. C'était sans bavures.

Mais les internes, par un sûr instinct, ont compris tout de suite que cette attaque contre la Sécurité sociale était une attaque contre les malades et leurs médecins, et ils se sont mis en grève.

Et ils ont fait mouche. Inquiète du développement de la grève, Marisol Touraine leur a affirmé mardi 20 novembre « son refus de réseaux de soins fermés », ajoutant « qu'il n'y aurait pas de différence de remboursement des patients ».

La logique aurait voulu que le groupe PS retire la proposition de loi dont l'unique objet est d'instaurer un remboursement différencié ! Ce n'est pas encore fait.

Les députés PS de la commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale ont toutefois introduit un sérieux bémol en ajoutant à la proposition de loi un article qui

précise, en termes assez alambiqués, que le « remboursement différencié » ne peut en aucun cas concerner les actes et prestations des médecins.

Les mutuelles auraient donc le droit (ce qui est très grave) de différencier les remboursements en fonction de l'affiliation des professionnels de santé à un réseau de soins... Mais pas pour les principaux acteurs du système de soins que sont les médecins !

C'est une vraie brèche dans le dispositif porté par la Mutualité française, car ce sont précisément les médecins qu'elle veut conventionner grâce au « remboursement différencié ». Pour la Mutualité française, les mutuelles ne doivent plus être complémentaires de la Sécurité sociale, mais pouvoir imposer leurs propres règles au même titre que les assurances privées. Et maintenant, que va-t-il se passer ? Les internes ont fait savoir qu'ils avaient besoin de voir clair dans ce qui leur était proposé. On les comprend.

Une chose est sûre : la proposition de loi 296, qui devait passer sans coup férir et bouleverser, dans le silence, notre système de prise en charge, a d'ores et déjà du plomb dans l'aile.

GRENOBLE > Document

Lettre du comité de grève des internes aux professeurs des universités-praticiens hospitaliers

“Nous nous battons aujourd'hui pour qu'un système de santé à l'américaine ne fasse pas son entrée en France”

Chers professeurs, Chers maîtres, Chers confrères,

Vous n'êtes pas sans connaître le mouvement de grève de vos internes ces derniers jours. Ce courrier a vocation d'information, car la plupart d'entre vous ignorent simplement les raisons de cette colère.

Les médias détournent votre attention sur le seul problème des dépassements d'honoraires, afin de nous faire tous passer pour des nantis et des bourgeois.

La réalité de notre combat, la voilà, et elle vous concerne autant que nous : la ministre de la Santé actuelle a vendu la Sécurité sociale aux mutuelles, leur permettant de créer des réseaux de soins, mutualisés. Dans un ou deux ans, les patients n'auront plus le choix de leur médecin, devront en référer à leur mutuelle déjà riche à milliards, qui leur imposera un praticien sous peine de non-remboursement (déjà valable en optique et dentisterie).

Bien sûr, en ce qui nous concerne, toute modification d'attitude thérapeutique devra, elle, être validée par la mutuelle en question, qui ne se privera pas de proposer une médecine au rabais.

Nous nous battons aujourd'hui pour qu'un système de santé à l'américaine ne fasse pas son entrée en France, pour notre liberté de pratiquer une médecine libre, de qualité, non dictée par des organismes avides de profits.

Nous nous battons pour la liberté des patients de choisir leur médecin.

Nous nous battons contre la désinformation et les mensonges du gouvernement et des médias, qui nous divisent depuis des mois, nous insultent, nous traitent de voleurs, afin de faire passer une réforme qui transformera le système de santé français en industrie privatisée lucrative.

Pour preuve : la loi 296 proposée dans quelques semaines à l'Assemblée.

Soutenez-nous, nous avons besoin de vous.

Vos internes

Pour le comité de grève : Jeremy Cognault, Anne Vendrell, Philippe Junet, Eric Boyer.

ÉCLAIRAGE

Les syndicats FO des personnels hospitaliers du Rhône soutiennent la grève des internes

(...) En autorisant les mutuelles à créer des filières, des réseaux de soins, (avec la proposition de loi 296), combinée à la réaffirmation par François Hollande devant le congrès de la Mutualité, le 20 octobre dernier, de sa volonté « de créer une complémentaire universelle », le gouvernement est dans les faits en train :

– d'instrumentaliser les mutuelles contre la Sécurité sociale, accusée par Bruxelles « de ne pas respecter le principe de la concurrence libre et non faussée »,

– de liquider le caractère universel et monopolistique de prise en charge du risque maladie par la Sécurité sociale, de liquider la liberté du choix du praticien par le malade ;

– de liquider celle du médecin, devenu « adhérent d'un réseau », à qui il devra rendre des comptes sur des objectifs atteints ou pas, de soigner et de prescrire librement (...).

Aujourd'hui, tout naturellement, FO est aux côtés des internes en grève. Leurs revendications sont légitimes, la proposition de loi n° 296 doit être retirée.

CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES > Grève nationale du 22 novembre

Une grève massive des CAF dans l'unité

Le ras-le-bol et l'inquiétude des personnels, l'unité des fédérations FO et CGT expliquent le succès de la grève, comme le rapporte notre correspondant du Val-d'Oise.

De notre correspondant

Les suppressions d'emplois intervenues ces dernières années ont produit une situation insupportable dans les caisses d'allocations familiales (CAF), tant pour les personnels que pour les allocataires, contraints à des attentes interminables.

Une situation intolérable à la CAF du Val-d'Oise

Comme toutes les autres caisses d'allocations familiales, celle du Val-d'Oise voit ses effectifs diminuer sans fin, tandis qu'augmente la charge de travail. Les restructurations se multiplient. En 2011, la direction avait même tenté de regrouper l'ensemble des salariés sur un seul site. Une grève massive avait alors mis en échec ce projet impliquant des dizaines de mutations forcées jusqu'à plus de cinquante kilomètres. Toutefois, l'idée n'est pas pour autant abandonnée et suscite l'inquiétude légitime des agents. Le recours aux CDD et aux heures supplémentaires est devenu monnaie courante, de même que les fermetures d'accueils à répétition (quinze jours par mois depuis deux ans sur les sites de Sarcelles et d'Argenteuil). Fin septembre, la direction décide de prolonger d'un mois la fermeture « mensuelle », soit six semaines de fermeture sur les deux sites secondaires. Conscient de l'incompréhension et de la colère que cela génère parmi le public, le personnel est inquiet.

En effet, les allocataires trouvent porte close, avec pour seule alternative de se rendre à Cergy ou de renoncer à être reçus. Aux guichets de Cergy et aux points d'accueil, restés ouverts, c'est l'affluence. A Sarcelles et Argenteuil, fermés, les agents appréhendent la tension prévisible à la réouverture. Beaucoup se demandent si ces fermetures répétitives ne seraient pas le prélude à la fermeture définitive et à la disparition pure et simple de leur lieu de travail actuel.



Guichets fermés pour cause de grève.

Au cœur des revendications : l'arrêt des suppressions de postes et des restructurations

Une pétition FO et CGT recueillie, en quelques heures, 257 signatures d'agents, parmi lesquels une idée commence à se faire jour : « faire quelque chose » pour mettre fin à cette situation, tous ensemble, dans l'unité du personnel et des organisations syndicales... Mais quoi ? Comment ? Pour en discuter et décider, des assemblées générales sont convoquées par FO et la CGT.

Entre-temps, le 7 novembre, les fédérations FO et CGT sont reçues au ministère. Les deux fédérations conviennent d'un appel national à la grève dans toutes les CAF, le 22 novembre, premier jour de la conférence annuelle des directeurs de CAF. Dans le cadre de cette conférence, les fédérations seront reçues le 23 novembre par le ministre de la Famille.

A la CAF 95, les assemblées générales se tiennent et rassemblent au total plus d'une centaine d'agents sur un effectif de 600. L'appel à la grève des fédérations FO et

CGT (bientôt rejointes par la CGC) est accueilli avec enthousiasme par les salariés, qui y voient l'opportunité de rompre l'isolement et de parler d'une seule voix pour faire entendre les revendications qui sont celles de toutes les CAF : l'arrêt des suppressions de postes et des restructurations. Et, en plus, l'unité est réalisée ! Une pétition reprenant les revendications de FO et de la CGT est lancée pour appuyer nos fédérations qui rencontreront le ministre. Il est également décidé d'un tract aux allocataires accompagné d'une pétition demandant des embauches et l'arrêt des fermetures d'accueils.

Davantage de grévistes qu'en 2010 pour la défense des retraites

Le 22 novembre, grève massive à la CAF 95 : 184 grévistes, soit 40 % du personnel (davantage encore qu'au plus fort des grèves de 2010 pour la défense des retraites) ! Le lendemain matin, les collègues sont enchantés : les résultats de la grève sont déjà perçus en eux-mêmes comme une petite victoire et comme un point d'appui pour les fédérations, que le ministre va recevoir à Marseille. Pour une fois, la grève des CAF a bénéficié d'un traitement médiatique correct, et ce n'est pas la moindre des satisfactions pour les grévistes. Justement, au soir de la grève, FR3 a diffusé un reportage réalisé à la CAF 95. Dans des bureaux quasiment vides, on y voit la direction déclarer que « la charge de travail a beaucoup augmenté », qu'on « ne peut pas coûter moins cher » et qu'elle « comprend les grévistes ».

Ce subit accès de « compréhension » n'a pas manqué de susciter l'étonnement, voire l'ironie d'une grande partie du personnel, peu habitué à un tel discours de la part de l'employeur. Les agents veulent des réponses à leurs revendications. Tous attendent maintenant avec impatience le compte rendu de l'entrevue des fédérations avec le ministre. En tout état de cause, le sentiment général est : « On n'a pas fait grève pour rien ! »

HÔPITAUX

Mobilisation pour le maintien des urgences de l'Hôtel-Dieu

Marie Stagliano

Le maire de Paris vient de prendre position contre la fermeture du service, à l'inverse de la position de son adjoint à la Santé. La mobilisation syndicale se développe.

Dans une lettre adressée le 30 octobre à la directrice générale de l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP), Bertrand Delanoë se prononce pour le maintien des urgences de l'hôpital de l'Hôtel-Dieu. Le maire (PS) de Paris écrit :

« Le maintien pérenne du service d'accueil des urgences 24 h sur 24 reste une question essentielle. J'y suis personnellement très attaché. Le périmètre et le contenu de l'offre de soins du futur Hôtel-Dieu retiennent également toute mon attention. Cette offre de soins au centre de Paris est indispensable aux Parisiens et aux Franciliens. (...) Aussi, je vous remercie de me tenir personnellement informé des conclusions de la mission du professeur Fagon, en particulier concernant l'actuel service d'accueil des urgences. »

UN POINT D'APPUI

Cette prise de position constitue un réel point d'appui. Rappelons, pour les lec-

teurs d'Informations ouvrières, dans quelle situation elle intervient.

Depuis le 12 septembre dernier, date à laquelle la directrice de l'AP-HP a présenté le projet du « nouvel Hôtel-Dieu », qui programme le démantèlement de cet hôpital, en particulier la fermeture de ses urgences, la mobilisation des personnels et de ses organisations syndicales n'a pas cessé. « Fermer un service qui reçoit plus de 40 000 passages par an, alors que les urgences des autres hôpitaux saturent, c'est la catastrophe assurée pour 400 000 habitants du centre », estime le Dr Gérald Kierzek, responsable du service mobile d'urgence et de réanimation (Smur), dans *Le Parisien* (15 novembre).

DÉMARCHE COMMUNE DES SYNDICATS

A la suite d'une audience au ministère, le 25 octobre, les organisations syndicales CGT, FO, CFTC et SUD Santé de l'AP-HP ont adressé une lettre ouverte au ministre de la Santé, Marisol Touraine, dans laquelle, ils réaffirment leurs revendications : « Madame la ministre, vous vous devez de nous apporter des réponses et, notamment, vous engager sur le maintien des urgences de l'Hôtel-Dieu et de ses services d'aval sur le site. »

Jean-Marie Le Guen, député PS, adjoint à la Santé de Bertrand Delanoë et président du comité de surveillance de l'AP-HP, lui, avait vanté à la délégation intersyndicale qu'il avait reçue le 11 septembre dernier, le nouveau projet de l'Hôtel-Dieu, que le journal *Le Parisien* avait résumé ainsi : « Un hôpital... sans lit. »

Et la commission médicale d'établissement (CME) de l'AP-HP, sous son influence, s'est prononcée pour la fermeture des urgences.

UNE QUESTION CENTRALE POUR TOUTE L'AP-HP

Les organisations syndicales, quant à elles, continuent d'exiger « l'arrêt du démantèlement de l'Hôtel-Dieu et le maintien de ses urgences ». L'union départementale CGT appelle, le 28 novembre, à un rassemblement devant l'Hôtel-Dieu : « Si l'Hôtel-Dieu fermait, ce serait neuf arrondissements parisiens sans hôpital public », lit-on dans le tract d'appel.

Ce qui est clair, c'est que la question du maintien des urgences de l'Hôtel-Dieu est une question centrale pour toute l'AP-HP. Elle est emblématique de tout le dispositif de plans de restructuration des hôpitaux parisiens.

UNION EUROPÉENNE

Bruxelles veut bannir d'Europe les tarifs réglementés de l'énergie

La Commission européenne exige la fin progressive des tarifs réglementés (c'est-à-dire fixés par l'Etat) de l'électricité et du gaz, menaçant les Etats de poursuite judiciaire !



Le barrage de Grandval (Aveyron).

La privatisation du secteur de l'énergie ne va pas assez vite, selon la Commission européenne.

Dans une communication datée du 15 novembre (1), Bruxelles déplore que plus de 90 % du marché de l'électricité soient encore détenus en France par EDF. Et surtout, la Commission veut en finir avec toute interférence de l'Etat dans la fixation des prix de l'énergie.

« A l'heure actuelle, écrit la Commission, la réglementation des prix de nombreux Etats membres empêche les fournisseurs d'offrir des services attractifs (...). Les prix réglementés, même s'ils permettent de couvrir les coûts d'exploitation, n'envoient pas les signaux de prix nécessaires. »

DES AUGMENTATIONS DE PRIX À VENIR

En conclusion, exige Bruxelles, « les Etats membres devraient s'efforcer de ne plus réglementer les prix de l'électricité et du gaz pour tous les consommateurs, y compris les ménages et les PME. »

La Commission continuera d'insister pour que les calendriers de suppression des prix réglementés soient mis en place dans le cadre des réformes structurelles des Etats membres.

Elle continuera de promouvoir des prix de détail selon les principes du marché, y compris en lançant des procédures d'infraction contre les Etats membres. »

La Commission européenne ne fait aucun mystère quant aux conséquences, pour les usagers, de cette privatisation complète : « Il est probable qu'à l'avenir, les prix de l'énergie

continuent à augmenter », écrit-elle.

MISE AUX ENCHÈRES DES CENTRALES HYDROÉLECTRIQUES

Concernant les centrales électriques installées dans les barrages, « la Commission pressera les autorités publiques de garantir que les concessions pour les installations de production hydroélectrique (...) soient attribuées en pleine conformité avec les principes du traité et le droit dérivé de l'Union européenne ». Bruxelles ajoute : « La manière la plus appropriée d'y parvenir devrait consister à réaliser des appels d'offres pour ces concessions (...), à l'aide d'instruments transparents tels que des enchères. » Le 25 octobre, Delphine Batho, ministre de l'Énergie et de l'Écologie, avait déclaré au cours d'une audition à l'Assemblée nationale, à propos de cette privatisation des barrages hydroélectriques, qu'elle ne souhaitait pas « une nouvelle libéralisation » et qu'elle avait demandé à ses services « l'étude de scénarios alternatifs ».

Le gouvernement décidera-t-il réellement une épreuve de force avec Bruxelles ? « Paris va devoir rendre des comptes, commente le site Internet *lexpansion.com*. Les instances européennes surveillent de près le processus en cours en France. Dans ce contexte, les différentes parties prenantes attendent avec impatience d'en savoir plus sur les « scénarios alternatifs » évoqués par la ministre. » Y. L. ■

(1) Pour un bon fonctionnement du marché intérieur de l'énergie, COM (2012) 663 final, Bruxelles, 15 novembre 2012.

EN BREF

Les assureurs privés en embuscade derrière la proposition de loi sur les réseaux de soins des mutuelles

« Les assureurs ont un rôle à jouer dans le système de santé » : sous ce titre provocateur, le P-DG d'Axa, Henri de Castries, s'est exprimé dans les colonnes du site Internet *latribune.fr* (22 novembre). « Nous vivons en France avec une organisation héritée de 1945 qui ne semble pas forcément optimale », lâche le P-DG. Il s'est néanmoins « bien gardé d'intervenir précisément dans le débat sur le fonctionnement des réseaux de soins des mutuelles santé en France, alors qu'une proposition de loi sur le sujet est en cours d'examen à l'Assemblée nationale », note le site *latribune.fr*, parlant de la proposition de loi n° 296 déposée par les députés du PS, contre laquelle manifestent les internes en médecine (*lire page 6*). De Castries a toutefois estimé que « les assureurs ont un rôle à jouer dans le système de santé », à l'instar de ce qu'ils font dans d'autres domaines comme l'assurance automobile.

Chronique

INTERNATIONALE

Pour arrêter la marche à la barbarie

Jean-Pierre Raffi

Le sommet de l'Union européenne qui s'est tenu à la fin de la semaine dernière s'est conclu sur un constat de complet désaccord. En refusant de voter le projet de budget qui leur était présenté, une série de pays membres de l'Union européenne, derrière la Grande-Bretagne, ajoutent un élément, et pas des moindres, à la crise dans laquelle s'enfoncent depuis des mois l'Union européenne, entraînant avec elle les pays et les peuples. Et ce sont ces institutions sans légitimité, minées par cette crise sans fond, qui prétendent imposer aux travailleurs et aux peuples leurs diktats : la destruction chaque jour, par milliers et milliers, des emplois salariés, des droits, des conquêtes sociales, des services publics de santé, d'éducation, de transport..., l'expulsion de centaines de milliers de familles de leur logement, comme en Espagne. Tout cela au nom de la baisse

du coût du travail et de la compétitivité, et au nom de la réduction des dépenses publiques au seul profit du paiement d'une dette qui n'est en rien la leur. Le prix à payer, effroyable, est tout entier résumé dans cette information parue dans la presse au sujet du l'état du système de santé en Grèce (1). « C'est M. I. qui raconte :

« Les médecins ont prescrit un traitement à ma femme (confrontée à la récidive de son cancer), mais comme les dépenses engagées étaient potentiellement lourdes, celui-ci devait être désormais validé par une commission de médecins et de responsables de l'administration. Cette commission a refusé le traitement, et quand je suis allé chercher les résultats, l'un de ses membres m'a pris à part : « Nous avons dû faire un choix, et nous allons garder l'argent pour soigner des enfants. Votre femme a 62 ans, laissez-la donc mourir à la maison. » » Cela se passe en Europe, dans le pays qui fût le berceau de la civilisation !

C'est pour arrêter cette marche à la barbarie que des militants ouvriers de toute l'Europe appellent à la tenue d'une « large conférence ouvrière, où des délégations représentatives de différents courants du mouvement ouvrier débattront librement dans un objectif unique : contribuer de façon coordonnée, dans chacun de nos pays, à lever les obstacles qui se dressent contre la réalisation de l'unité : pour l'abrogation des plans assassins de l'Union européenne et ses traités ; contre la dictature de la troïka ».

(1) Le Monde, 27 novembre.

L'événement



Chaîne de montage de General Motors, à Grand River en 2012 : les travailleurs, les jeunes et les retraités ne se contenteront pas de bonnes paroles...

Etats-Unis : Obama au pied de la « falaise fiscale »

4 000 milliards de dollars à gagner sur le dos des travailleurs

François Forgue

Presque immédiatement après sa réélection, le président Obama s'est précipité en Asie, passant de Bangkok à Myanmar, avec un objectif en ligne de mire, la Chine. Manière de souligner les priorités de l'impérialisme américain. Ce serait toutefois une erreur que d'en conclure que les problèmes internes aux Etats-Unis sont secondaires. Tout au contraire.

Dès l'annonce des résultats de l'élection présidentielle, du côté du parti du président élu — le Parti démocrate — comme du Parti républicain, on insistait sur le fait que la première tâche du président était d'éviter que l'économie américaine ne s'écrase contre le mur — ou la « falaise » — fiscal. De quoi s'agit-il ? Si au 1^{er} janvier 2013, un accord n'est pas trouvé entre les démocrates et les républicains (rappelons que ces derniers sont majoritaires à la Chambre des représentants, l'équivalent, en France, de l'Assemblée nationale) pour relever le plafond du déficit budgétaire, ce qui, bien évidemment, doit s'accompagner d'un plan commun pour réduire le déficit, des coupes automatiques (sans votes) seront imposées ainsi qu'un relèvement des impôts.

LES TROIS PILIERS DE LA PROTECTION SOCIALE EN LIGNE DE MIRE

Obama n'a cessé de répéter, y compris pendant sa campagne présidentielle, qu'il avait un plan pour réduire le déficit, plan fondé sur une baisse des dépenses publiques et une hausse des impôts. Il avait même précisé durant cette campagne que pour chaque dollar provenant de l'augmentation des impôts, 2,5 dollars seraient économisés sur les dépenses publiques. Quels impôts augmenter ? Et quelles dépenses réduire ? Le premier déplacement d'Obama en direction du Pacifique, où, d'après les plans du Pentagone, 50 % de la Flotte américaine devraient stationner dans les prochaines années, indique que ce ne sont pas les crédits militaires qui souffriront d'une cure d'austérité. Ce sont donc les dépenses sociales qu'il faudra réduire.

Cela signifie s'attaquer aux trois piliers de la protection sociale existant aux Etats-Unis, la Sécurité sociale, Medicare et Medicaid.

Au niveau des proclamations électorales, c'est presque un principe sacré du côté du Parti démocrate d'assurer qu'on ne saurait toucher à ces conquêtes de la classe ouvrière. Dans les faits, il en va tout autrement : Obama s'est engagé à un plan d'économies de 4 000 milliards de dollars sur dix ans, ce qui donne une idée de l'ampleur des coupes à opérer dans l'ensemble des budgets sociaux.

La direction confédérale de la centrale syndicale AFL-CIO, qui a apporté un appui sans réserves à Obama, s'est bien gardée, durant toute la période électorale, d'évoquer cette question.

Le 8 novembre, l'AFL-CIO a organisé des « réunions d'information » dans plus de cent villes, autour d'un tract qui déclarait : « Certains législateurs veulent opérer des coupes dans nos retraites, reculer l'âge de la retraite et de l'accès à Medicare, poussant à la faillite les familles dans lesquelles se trouverait un malade. Pourquoi ? Pour payer les scandaleuses réductions d'impôts pour les 2 % d'Américains les plus riches. Ce n'est pas pour cela que nous avons voté le 6 novembre. Disons à nos représentants qu'ils doivent d'abord défendre l'intérêt des familles. »

Mais, le 13 novembre, le président de l'AFL-CIO, Richard Trumka, la présidente du SEIU (Service Employees International Union — NDLR), Mary Kay Henry, et d'autres responsables syndicaux se sont rendus à la Maison-Blanche pour rencontrer le président Obama. A l'issue de cette réunion, Trumka a déclaré : « Ce fut très, très positif (...). Comme nous, le président tient à préserver les baisses d'impôts pour les classes moyennes et à faire que les gens riches payent une contribution correspondant à leurs moyens. »

Le Wall Street Journal, daté du 14 novembre, commentait cette réunion dans les termes suivants : « M. Obama, dans sa rencontre avec les dirigeants syndicaux ce mardi, s'est engagé à rester ferme sur la question des augmentations d'impôts pour les Américains les plus riches, mais, comme élément de conciliation, il n'a pris aucun engagement spécifique à ne pas réduire les dépenses de Medicare ou d'autres programmes sociaux. » Nul doute que la « bonhomie » des relations entre républicains et démocrates



« M. Obama n'a pris aucun engagement spécifique à ne pas réduire les dépenses de Medicare ou d'autres programmes sociaux »

Le Wall Street Journal, 14 novembre

crates dont se félicite le New York Times ira droit au cœur de millions d'Américains qui ont été chassés de leur logement, de ceux qui ont perdu leur emploi, de ceux qui voient aujourd'hui menacées les conquêtes sociales qui sont indispensables à leur simple survie lorsqu'ils sont âgés ou atteints de maladie.

Il y a fort à parier, en réalité, que les travailleurs, les jeunes, les retraités ne se contenteront pas de bonnes paroles et d'affirmations optimistes. Le second mandat d'Obama ne fait que commencer. On peut prévoir qu'il ne se déroulera pas harmonieusement.

ÉCLAIRAGE

Démocrates-républicains : l'union contre les travailleurs

Rétablir les conditions d'une coopération « bipartite » est la tâche que s'est fixé Obama et, dès son élection, dans les deux camps, les appels à la conciliation se sont multipliés. Les républicains sont invités à renoncer au dogme de la non-augmentation des impôts, en échange de « souplesse » de la part des démocrates en ce qui concerne la Sécurité sociale, Medicare et Medicaid. C'est déjà le cas, puisqu'il est admis que les économies prévues par Obama comprennent, entre autres, le report de l'âge d'accès à Medicare (de 65 à 67 ans), la réduction des remboursements dans le cadre de Medicaid et une modification du système d'augmentation des retraites lié à l'augmentation du coût de la vie.

C'est dans ces conditions que le New York Times, daté du 17 novembre, indique que « les leaders démocrates et républicains du Congrès ont tenu leur première réunion sur la question du budget et qu'à son issue, dans un rare accès de bonhomie bipartite, ils ont fait savoir qu'ils espéraient atteindre un accord ».

Ne parions pas que l'accord se fera facilement, car la profondeur de la crise au sein de la représentation politique de la bourgeoisie américaine rend les tentatives d'accords — si nécessaires qu'ils soient — tout aussi difficiles que le calcul des résultats dans les élections internes à l'UMP.

Mais une chose est claire : si accord il y a, il ne peut se faire que contre les intérêts des travailleurs.

Espagne

Le peuple de Catalogne se prononce pour sa souveraineté et contre les plans d'ajustement

Andreu Camps

Ce dimanche 25 novembre ont eu lieu en Catalogne des élections anticipées au Parlement (rappelons que l'Espagne est composée de dix-sept régions, dont la Catalogne). La participation a été massive (environ 70 %) et les résultats constituent une double défaite : défaite pour le gouvernement catalan, dirigé par le parti nationaliste de droite, Convergence et Union, d'Artur Mas, qui passe de soixante-deux députés à cinquante. Dans le même temps, défaite pour le Parti socialiste de Catalogne qui, bien que dans l'opposition, passe de vingt-huit députés à vingt. Les élections ont également enregistré une progression spectaculaire des partis nationalistes radicaux, notamment la Gauche républicaine de Catalogne (RC), parti traditionnel des couches populaires, non directement ouvrières, qui réussit à doubler sa représentation parlementaire, passant de dix à vingt et un députés.

Ces élections ont été présentées comme les plus importantes depuis la mort de Franco, puisque, pour la première fois, le pacte politique qui a donné lieu à la restauration de la monarchie et à la régionalisation en juin 1977, a été remis en cause. Elles démontrent en même temps clairement qu'il est impossible de séparer le combat pour la souveraineté des peuples de la lutte contre les plans d'ajustement imposés par la troïka et que tous les gouvernements, central comme régionaux, appliquent en Espagne.

LE GOUVERNEMENT MAS À L'AVANT-GARDE DU PLAN D'AJUSTEMENT

Depuis sa constitution en 2010, ce gouvernement a été à l'avant-garde de toutes les coupes budgétaires dans les dépenses qui relèvent de ses prérogatives : santé et éducation. Il a fermé des dizaines de services, centres des urgences, a introduit le ticket modérateur et une franchise d'un euro par

ordonnance ; dans le même temps, il a supprimé des milliers d'emplois (à commencer par ceux des intérimaires) dans les écoles et les lycées. Pendant toute la campagne électorale, au nom de la souveraineté de la Catalogne, il a annoncé que les coupes budgétaires devaient se poursuivre pour atteindre l'objectif de réduction des déficits. Artur Mas a fait sien le mot d'ordre : « *Catalogne, nouvel Etat de l'Union européenne !* » Il a fondé toute sa campagne sur la division des peuples d'Espagne, rejetant la faute des difficultés de la Catalogne sur les autres peuples. A la fin de la campagne, la situation s'est tellement envenimée que l'un des dirigeants de ce parti, Duran Lleida, a déclaré que l'Etat espagnol était un cloaque... et proposait en échange le « fumier » de l'Union européenne !

Mais les travailleurs de Catalogne, qui se sont mobilisés en première ligne avec leurs organisations syndicales contre les fermetures d'hôpitaux, d'écoles, qui ont participé à la grève du 14 novembre et qui ont défilé massivement le 11 septembre, lors de la journée nationale de la Catalogne, pour la souveraineté du pays, ne sont pas tombés dans le piège qu'a essayé de tendre le gouvernement Mas qui, au nom de la souveraineté, cherche à poursuivre cette même politique.

LA DÉBÂCLE DE LA DIRECTION DU PARTI SOCIALISTE

Bien que le Parti socialiste reste dans l'opposition, il perd toutes les élections partielles régionales. Cela a été le cas le mois dernier au Pays basque et en Galice. Aujourd'hui, c'est en Catalogne, où le Parti socialiste, en 1999, avait la majorité dans toutes les institutions et les grandes municipalités. De 1999 à 2012, il est passé de 1 200 000 voix à 500 000. C'est le produit de la politique dite d'« opposition utile » que mène le secrétaire général, Alfredo Rubalcaba, qui se traduit dans la recherche systématique de pactes avec le gouvernement Rajoy, car son point de départ est le respect des institutions

de l'Union européenne et de sa politique.

En ce qui concerne la Catalogne, Rubalcaba s'était ouvertement prononcé contre l'exigence du peuple catalan d'exercer son droit à l'autodétermination. Et ce, au nom du fédéralisme, c'est-à-dire de la défense de la Constitution de 1978, donc de la monarchie. Cela recoupe la politique du gouvernement du Parti populaire.

POUR L'UNITÉ DE LA CLASSE OUVRIÈRE, GARANTIE DE L'EXERCICE DU DROIT DES PEUPLES

Les militants organisés autour du journal *Informacion Obrera* ont mené campagne et ont présenté une candidature dans le département de Tarragone sur l'axe de la défense de la souveraineté du peuple catalan, qui est inséparable de la défense des conquêtes sociales des travailleurs, pour le retrait de tous les plans d'ajustement.

Ce combat est celui de tous les peuples de l'Etat espagnol, incompatible avec le cadre institutionnel de la monarchie et de l'Union européenne. ■

Grève générale dans la santé publique à Madrid

75 000 travailleurs de la santé, médecins, personnels paramédicaux et techniques de tous les hôpitaux de Madrid se sont mis en grève les 26 et 27 novembre et le seront de nouveau les 4 et 5 décembre prochains. Vingt hôpitaux sont occupés depuis deux semaines et une manifestation massive a eu lieu le 18 novembre qui a eu pour conséquence que tous les syndicats ont été obligés d'appeler à la grève. L'exigence est unanime : retrait du plan de « sauvetage » de la santé, plan de privatisation décrété par le gouvernement régional de Madrid, présidé par le Parti populaire.

Italie

La révolte des enseignants



Manifestation à Rome, le 24 novembre 2012.

Lorenzo Valardo

Le 24 novembre en Italie, toutes les organisations syndicales, dans l'unité, appelaient à la grève contre une mesure de la loi de stabilité qui prévoit le passage à vingt-quatre heures d'enseignement par semaine, contre les dix-huit heures prévues actuellement par le contrat national, sans augmentation de salaire. Face à cette nouvelle attaque, la révolte des enseignants a été immédiate : multiplication des assemblées, motions et appels rejetant le passage à vingt-quatre heures.

Le jour de l'annonce de cette mesure, le « Manifeste des 500 » a convoqué une assemblée à Turin, à laquelle ont participé quatre-vingt-deux enseignants de vingt-sept écoles, représentant tous les syndicats, qui ont lancé un appel pour l'unité immédiate, pour la grève générale, pour le retrait, sans aucune condition, de la mesure.

Dans le même temps, les fédérations de l'éducation de la Confédération italienne des syndicats (CISL) et de l'Union italienne du travail (UIL) avaient convoqué une grève contre le blocage des salaires, imposé par le gouvernement Berlusconi il y a un an et confirmé par Mario Monti. Devant la multiplication des appels à l'unité contre les vingt-quatre heures, d'abord les directions de la CISL et de l'UIL, puis celle des Cobas (Comités de base — NDLR) et enfin de la Confédération générale italienne du travail (CGIL) ont dû s'unir sur une revendication claire : une journée de grève, le 24 novembre, pour exiger l'abandon de la mesure des vingt-quatre heures et du blocage des salaires.

« Non à l'accord piège ! Il faut reprendre la mobilisation unie jusqu'au retrait de toutes les mesures contre l'école publique »

Dans cette situation, la direction de la CGIL, bien qu'elle soutienne officiellement la grève du 24 novembre, a, dans les faits, surtout mobilisé pour la grève du 14 novembre dans le cadre de la journée de la Confédération européenne des syndicats (CES), qui demandait « l'assainissement des budgets », en ne mettant pas en avant le mot d'ordre de retrait de la mesure des vingt-quatre heures. La CISL et l'UIL ont également appelé à la journée de la CES.

Malgré cet obstacle, la masse des enseignants se prépare à manifester dans l'unité, à Rome, le 24 novembre. C'est alors que le gouvernement propose au Parlement d'annuler la mesure des vingt-quatre heures. La proposition est adoptée à la Chambre et est maintenant discutée au Sénat. S'agit-il d'une victoire ? Si la mesure sur les vingt-quatre heures est également annulée au Sénat, incontestablement, il s'agirait d'un recul du gouvernement, résultat de la mobilisation, du combat pour l'unité pour le retrait de la mesure.

Mais il y a problème : au nom de l'application du TSCG et de la règle d'or, le gouvernement propose de substituer à la mesure sur les vingt-quatre heures des coupes budgétaires sur les fonds des écoles, fonds utilisés pour les compléments de salaire des enseignants, au niveau de chaque école, pour les travaux d'organisation des horaires, des classes, etc.

Face à cette position du gouvernement, les syndicats confirment la grève du 24 novembre. Le gouvernement décide alors de jouer une dernière carte ; deux jours avant la grève, il convoque les syndicats pour leur proposer un accord sur la question du blocage des salaires : le gouvernement est prêt à débloquer les salaires... à condition de payer les augmentations avec le reliquat du fonds des écoles. C'est-à-dire que les augmentations salariales seraient payées avec... une autre partie du salaire des travailleurs ! Et, en plus, c'est une attaque contre le fonctionnement de l'école publique.

Pressées par le gouvernement qui veut éviter la grève du 24 novembre, CISL et UIL acceptent de signer. La CGIL ne signe pas, tout comme elle n'a pas signé la veille le pacte pour la productivité (1).

Il est évident que la mobilisation dans l'unité, de la base jusqu'au sommet, sur des mots d'ordre clairs, est à la base du retrait d'une mesure très grave qui remettrait en cause le contrat national et le statut des enseignants. De ce point de vue, les enseignants ont porté un coup au gouvernement. Mais le gouvernement a été sauvé par la division et la signature d'un « accord-piège ». Pour sa part, le Manifeste des 500 a adopté une déclaration qui affirme : « *Non à l'accord. Il faut reprendre la mobilisation unie jusqu'au retrait de toutes les mesures contre l'école publique.* »

De manière plus générale, n'est-ce pas la question de l'indépendance des organisations ouvrières qui est posée de manière urgente ? C'est une discussion qui va être menée dans le cadre de la préparation de la conférence pour l'indépendance du mouvement ouvrier que la rédaction de *Tribuna Libera* et le comité pour la construction d'un parti indépendant des travailleurs préparent, le 2 février prochain, dans le cadre de la conférence européenne à l'initiative de militants ouvriers espagnols. ■

Il est évident que la mobilisation dans l'unité, de la base jusqu'au sommet, sur des mots d'ordre clairs, est à la base du retrait d'une mesure très grave qui remettrait en cause le contrat national et le statut des enseignants. De ce point de vue, les enseignants ont porté un coup au gouvernement. Mais le gouvernement a été sauvé par la division et la signature d'un « accord-piège ».

Pour sa part, le Manifeste des 500 a adopté une déclaration qui affirme : « *Non à l'accord. Il faut reprendre la mobilisation unie jusqu'au retrait de toutes les mesures contre l'école publique.* »

De manière plus générale, n'est-ce pas la question de l'indépendance des organisations ouvrières qui est posée de manière urgente ? C'est une discussion qui va être menée dans le cadre de la préparation de la conférence pour l'indépendance du mouvement ouvrier que la rédaction de *Tribuna Libera* et le comité pour la construction d'un parti indépendant des travailleurs préparent, le 2 février prochain, dans le cadre de la conférence européenne à l'initiative de militants ouvriers espagnols. ■

De manière plus générale, n'est-ce pas la question de l'indépendance des organisations ouvrières qui est posée de manière urgente ? C'est une discussion qui va être menée dans le cadre de la préparation de la conférence pour l'indépendance du mouvement ouvrier que la rédaction de *Tribuna Libera* et le comité pour la construction d'un parti indépendant des travailleurs préparent, le 2 février prochain, dans le cadre de la conférence européenne à l'initiative de militants ouvriers espagnols. ■

De manière plus générale, n'est-ce pas la question de l'indépendance des organisations ouvrières qui est posée de manière urgente ? C'est une discussion qui va être menée dans le cadre de la préparation de la conférence pour l'indépendance du mouvement ouvrier que la rédaction de *Tribuna Libera* et le comité pour la construction d'un parti indépendant des travailleurs préparent, le 2 février prochain, dans le cadre de la conférence européenne à l'initiative de militants ouvriers espagnols. ■

De manière plus générale, n'est-ce pas la question de l'indépendance des organisations ouvrières qui est posée de manière urgente ? C'est une discussion qui va être menée dans le cadre de la préparation de la conférence pour l'indépendance du mouvement ouvrier que la rédaction de *Tribuna Libera* et le comité pour la construction d'un parti indépendant des travailleurs préparent, le 2 février prochain, dans le cadre de la conférence européenne à l'initiative de militants ouvriers espagnols. ■

De manière plus générale, n'est-ce pas la question de l'indépendance des organisations ouvrières qui est posée de manière urgente ? C'est une discussion qui va être menée dans le cadre de la préparation de la conférence pour l'indépendance du mouvement ouvrier que la rédaction de *Tribuna Libera* et le comité pour la construction d'un parti indépendant des travailleurs préparent, le 2 février prochain, dans le cadre de la conférence européenne à l'initiative de militants ouvriers espagnols. ■

Le 14 novembre, par milliers et milliers les travailleurs de Catalogne, comme ici à Barcelone, avaient manifesté contre les coupes budgétaires du plan Rajoy.



Photo AFP

Egypte

Morsi-Moubarak

Correspondant

Le 21 novembre, le cessez-le-feu est annoncé au Caire, dans une conférence de presse tenue en commun par le ministre des Affaires étrangères du président de la République, Mohamed Morsi, et la secrétaire d'Etat américaine, Hillary Clinton. La Maison-Blanche publie un communiqué réaffirmant « l'étroite association » de Washington avec Le Caire et annonce que « le président (Barack Obama) a remercié le président Morsi de ses efforts pour réaliser un cessez-le-feu durable et pour avoir dirigé personnellement la négociation d'une proposition de cessez-le-feu ».

LE COUP DE FORCE DE MORSI

● Le 22 novembre, moins de vingt-quatre heures après, le président Morsi publie une déclaration constitutionnelle par laquelle il s'attribue des pouvoirs exorbitants. Simple coïncidence ? Avec les nouvelles prérogatives qu'il s'octroie, ses décisions « sont définitives et exécutoires et ne peuvent être contestées de quelque façon ou par quelque entité que ce soit, jusqu'à l'approbation de la Constitution et l'élection d'une nouvelle Assemblée du peuple » (article II de la déclaration).

Le projet de Constitution est en panne ? La commission des Cent, chargée de sa rédaction, est boycottée par la quasi-totalité des partis non islamistes et des forces vives du pays. La semaine écoulée a vu des dizaines de ses membres non islamistes la quitter ? Ils demandent sa dissolution. Une quarantaine de recours contre sa légitimité ont été déposés devant la Haute Cour constitutionnelle qui doit se prononcer très prochainement ? Peu importe ! L'article V de la déclaration du président Mohamed Morsi stipule qu'« aucune instance judiciaire ne peut dissoudre le Conseil de la Shura (Chambre haute du Parlement) ou l'Assemblée constituante ».

Et pour couronner le tout, l'article VI précise que « le président peut prendre les mesures nécessaires pour protéger le pays et les objectifs de la révolution ».

● Le 23 novembre, une « nouvelle loi » visant à « restaurer l'ordre » en Egypte a été évoquée par le président qui s'est exprimé devant quelques

milliers de sympathisants. « Dans cette nouvelle loi, a-t-il prévenu, il n'y a guère de place pour les blocages de routes ou l'asphyxie de la production », faisant référence à la vague de grèves, de sit-in et de manifestations ouvrières qui sévit depuis plusieurs mois.

A NOUVEAU SUR LA PLACE TAHRIR...

Le 22 au soir, à l'annonce de la déclaration du président, des centaines de manifestants se sont rassemblés non loin de la place Tahrir au Caire, pour dénoncer le coup de force du président. « Nous n'avons pas mené une révolte pour remplacer un dictateur par un autre », disaient des manifestants. Et le 23, des centaines de milliers de manifestants ont convergé vers la place Tahrir, mais aussi à Alexandrie, à Port-Saïd et à Suez, à l'appel d'une trentaine d'organisations et de groupes politiques.

Les manifestants ont scandé : « Le peuple veut renverser le régime ! », « A bas le guide suprême des Frères ! », « A bas Mohamed Morsi-Moubarak ! » et « Le pain, la liberté, à bas l'Assemblée constituante ! »

La nuit venue, au moins dix mille personnes ont occupé la place Tahrir et entendaient y rester jusqu'à l'annulation de la déclaration constitutionnelle du président Morsi.

Les organisations salafistes, telles Nour et Gamaa Islamiya, qui prônent une interprétation stricte de la loi islamique, la charia, dans la Constitution, ont apporté leur soutien à la déclaration présidentielle.

GRÈVE OUVERTE DES MAGISTRATS

Le 24 novembre, le club des juges d'Egypte a appelé à une grève immédiate dans tous les tribunaux et parquets et exige du président de la République qu'il retire sa déclaration constitutionnelle.

Les magistrats d'Alexandrie ont immédiatement entamé une grève ouverte. Le Conseil suprême de la justice, la plus haute autorité judiciaire d'Egypte, a dénoncé les nouvelles prérogatives du président comme « une attaque sans précédent contre l'indépendance du pouvoir judiciaire et ses jugements ».

Tunisie

Le gouvernement signe un nouvel accord avec l'Union européenne

Le gouvernement tunisien, représenté par son ministre des Affaires étrangères, a signé lundi 19 novembre, à Bruxelles, dans le cadre de la neuvième session du Conseil d'association Tunisie-Union européenne, le mémorandum qui consacre la Tunisie en tant que partenaire privilégié de l'Union européenne.

Ben Ali avait frayé la voie en 1995 en signant l'accord d'association avec l'Union européenne, ouvrant largement le pays aux investisseurs européens, qui se sont vus accorder des avantages et des exonérations douanières et fiscales, en plus de la privatisation de la grande majorité des entreprises nationales et publiques. Cet accord d'association, dont le texte

n'a jamais été publié au *Journal officiel* tunisien, comporte notamment un article qui interdit à l'Etat tunisien de subventionner ses entreprises publiques pour ne pas fausser la libre concurrence.

UN CHÔMAGE DEVENU ENDEMIQUE

La conséquence de cette politique poursuivie depuis la fin des années 1990 est un chômage qui est devenu endémique et la désertification économique des régions de l'intérieur. Le chômage atteint aujourd'hui, selon les données officielles, le taux de 25 % et dépasse les 40 % pour les jeunes diplômés. C'est cette politique qui est à l'origine du déclenchement de la révolution en décembre 2010. ■



Beit Lahia (nord de la bande de Gaza), le 26 novembre : un père et son enfant devant les ruines de leur immeuble.

Photo AFP

Palestine

Deux armées financées par les Américains

François Lazar

Une semaine après la fin de l'agression militaire israélienne « Pilier de défense », au cours de laquelle 162 Palestiniens, pour la plupart des civils, ont été tués, plusieurs questions restent ouvertes sur la signification de cette opération. Plus de 200 bâtiments détruits, dont plusieurs écoles, sont venus se rajouter aux ruines, toujours là, causées par la précédente offensive israélienne il y a quatre ans (au cours de laquelle 1 400 Palestiniens avaient trouvé la mort). A la suite des bombardements intensifs de l'hiver 2008-2009, plus du tiers des terres agricoles de la bande de Gaza demeurent inutilisables. En 2011, les divers tirs israéliens dans la bande de Gaza ont provoqué la mort de 108 Palestiniens, dont 15 femmes et enfants, et en ont blessé 468 autres, dont 143 femmes et enfants. Au mois de septembre 2012, les armes israéliennes avaient provoqué la mort de 55 Palestiniens et en ont blessé 257 autres. 20 % d'entre eux étaient des femmes et des enfants. Aujourd'hui, 39 % des Gazaouis vivent sous le seuil de pauvreté et 10 % des enfants souffrent de malnutrition. 14 % du territoire (48 % des terres arables)

se trouvent dans la zone dite « de sécurité », c'est-à-dire le « no man's land » imposé en permanence par l'armée israélienne.

Comme à l'accoutumée, les médias complaisants parlent de « réplique » israélienne, mettant en avant les déclarations attendues de Barack Obama ou de François Hollande sur le « droit d'Israël de se défendre ». Les éléments qui viennent d'être évoqués montrent que le seul droit qui s'applique à l'encontre des populations palestiniennes, c'est le « droit » de l'Etat d'Israël de terroriser, d'attaquer et de détruire. La trêve négociée par l'intermédiaire du président égyptien, Mohamed Morsi, ressemble à ces périodes de calme relatif entre deux attaques israéliennes, avec leurs tentatives de répliques du côté palestinien.

RÉPÉTITION GÉNÉRALE AVANT UNE CONFLAGRATION RÉGIONALE ?

L'Egypte des Frères musulmans comme l'Etat d'Israël ont un point commun fondamental, c'est que leurs armées, leur armement, de manière différenciée, c'est-à-dire leur capacité d'action militaire dépendent très largement du budget américain. Même si chaque Etat cherche à faire préva-

loir ses propres intérêts, c'est toujours la politique américaine qui dicte sa loi. Selon le site *Huffington Post* (26 novembre), « les violences de Gaza relancent le spectre d'une guerre étendue à tout le Moyen-Orient », et, pourrait-on ajouter, le sort du peuple palestinien à Gaza montre ce qui pourrait arriver à tous les peuples de la région. Le *Huffington Post* poursuit : « Alors que l'attention du monde entier est rivée sur les combats à Gaza, il y a eu une montée de la tension militaire à travers la région depuis quelques mois. La guerre civile qui fait rage en Syrie a attisé la violence le long de la frontière avec la Turquie, dont le statut de membre de l'OTAN requière l'aide américaine si elle est sollicitée. La Syrie a abattu un avion turc en juin. L'Iran a descendu un drone espion américain, et, la semaine dernière, Israël a tiré sur la Syrie après que des tirs de mortiers syriens ont atteint le plateau du Golan (occupé) dans le nord d'Israël. »

Répétition générale avant une conflagration régionale ?

Quels qu'en soient les prétextes, c'est bien le mouvement émancipateur des peuples, encouragés par les révolutions égyptienne et tunisienne, qui est dans le collimateur. ■

Syrie

La marche au chaos

Aussitôt après sa création début novembre à Doha (capitale du Qatar) — après quatre jours de réunion à huis clos — la nouvelle « Coalition nationale syrienne des forces de l'opposition et de la révolution » a été reconnue par le gouvernement français comme représentante légitime du peuple syrien. Dès sa constitution, cette coalition a demandé des armes et un soutien logistique occidental. Dans un article publié le 11 novembre, le journal américain *Los Angeles Times* notait, dans une des très rares analyses publiées par la presse sur ce sujet : « Beaucoup de Syriens craignent que la chute d'Assad puisse libérer un chaos et un carnage fanatique, équivalent à celui qui a ébranlé l'Irak voisin après que l'in-



vasion américaine ait évincé l'homme fort irakien, Saddam Hussein, en 2003. »

L'OTAN DÉPLOIE SES MISSILES

En Syrie, une semaine après la réunion de Doha, qui s'est tenue loin des zones

de conflit, quatorze groupes paramilitaires se sont démarqués publiquement de la nouvelle coalition, en proclamant leur volonté d'édifier un Etat islamique en Syrie. De nombreux indices montrent que la coalition « représentative », qui vient de créer son service de sécurité, est largement concurrencée à l'intérieur du pays et que des groupes d'opposants se combattent les uns les autres.

Dans le nord, des organisations kurdes viennent de créer leurs propres forces armées. Pendant ce temps-là, l'OTAN, en l'occurrence l'armée américaine, a commencé à déployer des missiles « Patriot » en Turquie et semble se préparer à l'éventualité d'une intervention militaire en Syrie.

F. L. ■

UNE SEMAINE DANS LE MONDE

SLOVÉNIE

30 000 manifestants contre l'austérité

Plus de 30 000 manifestants se sont rassemblés à Ljubljana le 17 novembre, à l'appel des principaux syndicats, contre la politique d'austérité du gouvernement. Arrivés en bus de toute la Slovénie dans le centre de la capitale, ils ont manifesté derrière des banderoles proclamant : « *Nous voulons vivre, pas survivre* », « *Politique d'austérité = récession* », ou encore, « *Le gouvernement perd la tête, la Slovénie sa jeunesse* ». « *Les droits sociaux, les salaires, les retraites et les bourses d'étude ne sont pas responsables de la crise actuelle, c'est le capitalisme avide qui l'a causée* », a déclaré en début de manifestation Dusan Semolic, dirigeant de l'alliance des syndicats indépendants slovènes (ZSSS).

ARGENTINE

Une grève générale de 24 heures bloque tous les accès de la capitale Buenos Aires

« *Il y a des centaines de barrages dans tout le pays* », a déclaré le 20 novembre l'un des responsables de la grève, appelant le gouvernement à « *changer de cap* ». Des barrages bloquaient en effet les accès de la capitale. Les transports ferroviaires, le métro étaient bloqués, tandis que tous les vols intérieurs étaient annulés. La grève était organisée par la Centrale des travailleurs argentins (CTA) de Pablo Micheli et par la CGT de Hugo Moyano, le dirigeant des camionneurs, qui était allié de la présidente Kirchner avant de rompre avec elle en 2011. Ils exigent notamment une baisse de l'impôt sur le revenu qui pèse de plus en plus lourd sur les salariés.

CHIFFRE

1,33

C'est, en milliard de dollars, la somme qu'un juge fédéral de l'Etat de New York vient d'ordonner à l'Argentine de verser à des fonds spéculatifs détenteurs de dette publique, qui avaient refusé l'échange de leurs titres après la décision de l'Argentine de ne pas payer la dette du pays lors de la crise de 2001.

ERRATUM

Dans l'article « *Brazil : un jugement d'exception* », publié en page 11 de notre précédente édition, deux erreurs de traduction se sont glissées. Dans le premier paragraphe il n'était pas exact d'écrire qu'en plus de José Dirceu et José Genoino, le tribunal a condamné « *trente-cinq autres dirigeants du PT* ». En réalité, le nombre total de personnes jugées était de trente-sept. Vingt-cinq d'entre elles ont été condamnées, parmi lesquelles quatre dirigeants du PT : les ex-présidents du parti, José Dirceu et José Genoino, le député João Paulo et l'ex-trésorier Delubio Soares.

D'autre part, dans le dernier paragraphe, le président de la Centrale unique des travailleurs (CUT), Vagner Freitas, et José Genoino n'ont pas confirmé leur présence, à la V^e Rencontre du groupement « *Dialogue pétiste* », mais au meeting pour la défense du PT qui ouvrira cette rencontre.

Russie : l'OIT recommande la libération du syndicaliste Valentin Ourousov !

Photo DR

Valentin Ourousov dans la colonie pénitentiaire de Yakoutie où il est détenu.

Lorsque l'on parle des libertés démocratiques en Russie dans les grands médias, c'est pour s'indigner du sort du groupe punk Pussy Riot ou de celui du milliardaire Khodorkovski (emprisonné après avoir tenté de passer un accord financier juteux de pillage du pétrole russe avec des amis de Georges W. Bush, dans le dos du Kremlin, dont il était pourtant le protégé). Mais le sort des militants ouvriers jetés en prison pour avoir construit des organisations syndicales indépendantes ne fait pas, lui, partie des préoccupations de la « grande presse ». Son indignation contre « *l'autoritarisme* » du régime russe est donc à géométrie variable...

Nos correspondants du journal *Rabochie Izvestiya* en Russie nous informent que le 19 novembre dernier, l'Organisation internationale du travail (OIT) a rendu ses conclusions et ses recommandations, à la suite de la plainte (n° 2758) déposée

au Comité des libertés syndicales de l'OIT en janvier 2010 par la Confédération du travail de Russie (KTR), plainte soutenue par de nombreuses organisations syndicales, y compris la Fédération des syndicats indépendants de Russie (FNPR, ex-syndicats officiels).

Cette plainte qui décrivait les nombreuses violations des libertés syndicales dans la Fédération de Russie, avait accordé une place importante au cas de Valentin Ourousov, un jeune militant syndical dans l'industrie d'extraction du diamant de Yakoutie (région de Sibirie orientale), emprisonné depuis 2008.

Rappelons que, depuis 2008, une campagne internationale a été engagée pour demander sa libération, campagne à laquelle ont, entre autres, participé l'Entente internationale des travailleurs et des peuples et le Comité international contre la répression. Dominique FERRÉ ■

Le rapport de l'OIT décrit le véritable coup monté utilisé pour faire condamner Valentin Ourousov

Reprenant à son compte les termes de la plainte de la KTR, le rapport de l'OIT rappelle que « *Valentin Ourousov est actuellement condamné à six ans de prison. La KTR a rappelé que l'organisation Profsvoboda, membre du syndicat des travailleurs de la métallurgie Sotsprof, avait été créée le 16 juin 2008 pour représenter les travailleurs de la compagnie d'extraction de diamant Alrosa. M. Ourousov a été le fondateur, le dirigeant et le représentant de cette organisation syndicale. Les travailleurs du dépôt de véhicules n° 2 de l'usine de transformation de minerai d'Oudachny, soustraitante d'Alrosa, avaient à plusieurs reprises défini et présenté leurs revendications d'augmentation de salaires, particulièrement bas pour cette région du Grand Nord, d'amélioration des conditions de travail et d'exigence de convention collective, revendications systématiquement ignorées par l'employeur. A la mi-août 2008, les conducteurs du dépôt n° 2 ont envoyé à l'employeur une lettre annonçant le début d'une grève de la faim, et se mirent en grève à partir du 25 août.*

Le 28 août, une réunion syndicale convoquée sur la place de la ville rassemblait 200 ouvriers. A l'initiative du comité syndical dirigé par M. Ourousov, les revendications furent transmises à l'employeur. Cependant, les représentants de la direction de l'entreprise Alrosa refusèrent de rencontrer les salariés, et commencèrent à employer la violence contre les membres du syndicat.

Le matin du 3 septembre 2008, Valentin Ourousov fut attaqué par des individus habillés en civil. Ils le passèrent à tabac, le jetèrent dans une voiture, attaché par des menottes, déposant dans sa poche un paquet de narcotiques.

Ultimeusement, il apparut que ces individus étaient membres du Département de la police des stupé-

fians du district de Mirny. M. Ourousov fut contraint, sous la menace, d'écrire des aveux selon lesquels la drogue se trouvait dans sa poche avant son arrestation.

Du 3 au 9 septembre, il fut détenu par la police des stupéfiants de Mirny. C'est seulement le 4 septembre, vingt-quatre heures après son arrestation, qu'on lui servit un repas. Après ce repas il fut envoyé passer des tests pour vérifier s'il avait consommé de la drogue. Le test indiqua qu'il avait ingéré de la morphine. Aucun test n'a été effectué avant son placement en détention, et lors de son témoignage devant la cour, le médecin qui a effectué le test a affirmé que l'ingestion de morphine détectée avait pu avoir lieu deux heures avant le test.

Le rapport de l'OIT décrit ensuite comment ce véritable coup monté fut utilisé pour faire condamner Ourousov, le 26 décembre 2008, à six ans de prison pour « *possession de narcotiques* ». Ces faits accablants (sans même parler de l'inculpation ultérieure de l'un des policiers impliqués dans ce guet-apens pour violence et corruption), qui peinent à masquer qu'il s'agit là de répression anti-syndicale, ont finalement conduit l'OIT à demander au gouvernement de la Fédération de Russie « *d'engager immédiatement une enquête indépendante sur ces soupçons, et si cette enquête révèle que l'arrestation de M. Ourousov est due à des motifs antisyndicaux, à prendre les mesures nécessaires pour sa libération immédiate* ».

Rappelons que c'est en des termes à peu près similaires que l'OIT s'était exprimée concernant les syndicalistes mineurs emprisonnés en Roumanie qui avaient finalement été libérés. Il est donc plus que jamais temps d'exiger du gouvernement de la Fédération de Russie que ces recommandations soient suivies d'effet immédiatement.

CHINE

"Consultations" et "négociations" dans une usine

C'est China Labour Bulletin, association de défenseurs des droits ouvriers en Chine basée à Hong Kong, qui rapporte cette histoire. A l'usine Shiroki, à Canton, une société japonaise qui fabrique des pièces pour le secteur automobile, les 500 ouvriers en avaient plus qu'assez de travailler vingt minutes de plus chaque jour, et « *à l'œil* », pour rattraper le temps de repos légal. Car la direction ne considérait pas cette coupure comme du temps de travail...

Pendant un an, les délégués syndicaux que les travailleurs avaient élus tout à fait démocratiquement en 2003, accompagnés de représentants de la fédération du syndicat officiel ACFTU de Canton, ont discuté avec la direction, mais sans succès réel, puisqu'il s'agissait de « *consultations collectives* », comme le prévoit la loi, et non de « *négociations collectives* ». La nuance est importante, comme on va le voir.

Le 1^{er} février dernier, alors que les consultations piétinaient, les syndiqués votèrent la fin des « *vingt minutes gratuites* ». Dans les deux heures qui suivirent, la direction céda et émit un communiqué de confirmation. Un vote qui, par la seule menace de l'action, fit en quelques heures plus que des mois de « *consultations* » !

Depuis une dizaine d'années, explique *China Labour Bulletin*, face au développement des manifestations et des grèves ouvrières, les officiels ont pesé de tout leur poids pour modérer les conflits. Actuellement, rapporte encore *China Labour Bulletin*, on constate parfois que les officiels et les dirigeants du syndicat ACFTU laissent l'action des travailleurs se développer pour que le patron soit contraint d'ouvrir des négociations. Cela ne va pas sans risque de répression, devant un tribunal ou par un licenciement — « *comment protéger les délégués ouvriers reste un vrai grand problème* », dit un défenseur des travailleurs migrants —, mais, finalement, explique-t-il, avec le soutien des travailleurs et des associations de défense, les délégués finiront par être protégés.

CHINE La lettre d'information Tribune

On trouve ces informations dans *La Lettre d'information Chine*, publication bimensuelle de la commission d'enquête Chine. Abonnement : 10 euros par an (22 numéros) ; soutien : 15 euros et plus. Chèques à l'ordre de « *Commission Enquête Chine* ». Alain Denizot, 25, rue Ledion, 75014 Paris.

BANGLADESH

110 employés meurent dans un nouvel incendie d'une usine textile

Des milliers d'ouvriers ont manifesté au Bangladesh pour réclamer de meilleures conditions de sécurité, après la mort, le week-end dernier, de 110 employés, dont de nombreuses femmes, dans le pire sinistre qu'ait connu le secteur textile dans le pays.

Plus de mille employés, qui travaillaient pour des firmes occidentales telles que le groupe néerlandais C&A, le français Carrefour et le suédois Ikea, ont été piégés par les flammes.

Les firmes étrangères « *savent depuis des années que nombre des usines avec lesquelles elles choisissent de travailler sont des pièges mortels* », a dénoncé Ineke Zeldenrust, porte-parole de Clean Clothes Campaign, une association de défense des travailleurs du textile. « *Le fait qu'elles n'agissent pas s'apparente à de la négligence criminelle* », a-t-elle ajouté.